

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 31

**MINISTERE DE
L'ELEVAGE, DES PECHEES ET
DES INDUSTRIES ANIMALES**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 406: DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	16
2.2.	PROGRAMME 407: AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES	30
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	32
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	35
2.3.	PROGRAMME 408: DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	42
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	43
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	44
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	46
2.4.	PROGRAMME 409: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ÉLEVAGE, PÊCHES ET INDUSTRIES ANIMALES	50

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	51
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	52
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	54
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	70
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	71
3.2.	LEÇONS APPRISSES	71
3.3.	PERSPECTIVES	72

NOTE EXPLICATIVE

Depuis la promulgation de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, modifiée et complétée par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques, le Cameroun a adopté l'approche programme, essentiellement marquée par l'élaboration d'un budget-programme axé sur les performances à partir de 2013. Il s'agit d'offrir une meilleure prestation de services et d'améliorer l'optimisation des ressources dans le cadre de la gestion des dépenses publiques. Ces objectifs sont liés à l'ambition de rendre les administrations camerounaises et les autres entités responsables de la réalisation des objectifs des stratégies de réduction de la pauvreté ou des plans nationaux de développement et de produire des résultats découlant des dépenses budgétaires annuelles.

Le budget programme commande l'allocation des crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 21, alinéa 1 de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018.

En termes de méthodologie, le RAP rend compte, pour chaque programme, de l'exécution des engagements pris dans le cadre des Projets de Performances des Administrations (PPA) au moment de l'examen du projet de loi de finances. Ils présentent et expliquent les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'une mission et alloués à une politique publique et permettent ainsi d'apprécier la qualité de la gestion des politiques publiques. L'analyse des RAP permet de contrôler l'exécution du budget N-1 et de réorienter les débats des finances publiques, en fonction des principaux constats pour la poursuite de la mise en œuvre du budget programme puis la réflexion aboutissant à l'élaboration des PPA N+1.

C'est dans ce document budgétaire que se trouve le niveau de performance des différentes administrations.

Afin de proposer la synthèse des politiques publiques mises en œuvre au courant de l'exercice budgétaire 2018 au MINEPIA, le présent rapport annuel de performance comprend :

- Dans la partie introductive un contexte de mise en œuvre des différents programmes tout en rappelant la synthèse stratégique et les différents domaines d'interventions,

- L'état de mise en œuvre des différents programmes qui présente par ailleurs les résultats des indicateurs les plus représentatifs ;

- Le bilan stratégique et les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

La vision du Chef de l'Etat, adoptée en 2009, est de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est la première phase de cette vision pour la période allant de 2010 à 2020. Le second pilier du DSCE repose sur la modernisation de l'appareil de production qui se résume en trois axes d'intervention à savoir : (i) rendre accessible et disponible les facteurs de production notamment la terre, l'eau et les intrants agricoles ; (ii) promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers notamment le renforcement de la liaison recherche-vulgarisation ; et (iii) développer la compétitivité des filières de production.

Le sous-secteur EPIA y trouve son ancrage à travers la mise en œuvre des programmes de : i) développement des productions animales, agricoles, halieutiques et forestières, (ii) amélioration du cadre de vie, (iii) gestion durable des ressources naturelles et (iv) amélioration du cadre institutionnel.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'objectif global visé par le DSCE est la modernisation de l'économie et l'accélération de la croissance. Le sous-secteur élevage, pêches et industries animales participe à l'atteinte de cet objectif à travers la mise en œuvre d'une politique de développement des activités pastorales et halieutiques dans les filières à fort potentiel de croissance et créatrices d'emplois notamment : la filière porcine ; la filière avicole ; la filière laitière ; la filière bovine ; la filière des petits ruminants ; la pêche et l'aquaculture ; les élevages non conventionnels.

Par ailleurs, l'option gouvernementale consiste à accorder la priorité de ces appuis à la modernisation de l'appareil de production, afin :

- D'assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau de la consommation interne ;
- D'approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties.

La politique de développement du secteur de l'élevage telle que définie dans le document de stratégie de développement du secteur rural : volet élevage, s'articule autour de trois principaux axes que sont :

- L'amélioration de la productivité et la compétitivité des filières,
- Le développement institutionnel et le renforcement des capacités des acteurs ;
- La gestion durable des ressources naturelles

Ces axes sont de manière opérationnelle, déclinés en sept domaines d'intervention à savoir :

- L'augmentation de l'efficacité du secteur de l'élevage traditionnel et du secteur moderne émergent.
- Le renforcement des institutions professionnelles.
- L'amélioration de la vulgarisation pastorale.
- La protection sanitaire.
- La promotion de la santé animale.
- Le développement des industries animales.
- Le Développement du Secteur Privé dans le domaine de la fourniture de services aux producteurs.

Le secteur EPIA est étroitement lié à celui de l'agriculture, des forêts et de l'environnement en

ce qui concerne le partage du sol, la complémentarité des activités et des acteurs, et celui de la santé publique, pour ce qui est de la protection des consommateurs et de la lutte contre les zoonoses. Il dispose également des liens importants avec d'autres secteurs que sont le commerce, les industries, l'éducation et les travaux publics sans oublier la défense, les finances, les affaires foncières, l'économie et la planification ainsi que les petites et moyennes entreprises.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Au terme du Décret n°2012/382 du 14 septembre 2012, le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) a pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'élevage, des pêches et du développement des industries animales et halieutiques (cf. article 1er, al. 2).

À ce titre, il est chargé de :

- L'application de toutes mesures visant à la conservation, au développement et à l'exploitation des animaux domestiques et de leurs produits ;
- La protection sanitaire du cheptel ;
- La salubrité des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique ;
- La formation et l'encadrement technique en matière d'élevage, des pêches et de l'aquaculture ;
- La protection des ressources pastorales, maritimes et fluviales ;
- L'amélioration de la production, du contrôle sanitaire et des statistiques en matière d'élevage, des pêches et des industries animales ;
- Des études et recherches en vue du renouvellement des ressources pastorales, halieutiques et piscicoles, en liaison avec le ministère en charge de la recherche scientifique.

En se fondant sur les dispositions du décret sus-évoqué, le MINEPIA s'est fixé pour objectif stratégique d'accroître la production pastorale et halieutique en vue non seulement de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matières premières des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation.

Pour atteindre cet objectif, le MINEPIA s'appuie sur quatre (04) programmes dont trois (03) opérationnels et un (01) support :

- Programme de Développement des Productions et des Industries Animales ;
- Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et de la Lutte contre les Zoonoses ;
- Programme de Développement des Productions Halieutiques ;
- Programme de Gouvernance et appui institutionnel.

La mise en œuvre de ces programmes implique, outre les services déconcentrés du MINEPIA, les organismes sous-tutelle (SODEPA, LANAVET, MIDEPECAM, LINAFI), les organismes rattachés (MSEG, les Stations Aquacoles, les CNFZVH, la CDPM, la CDEN, la CDENO, les Stations d'Impulsion et de Modernisation de l'Élevage), les structures privées de production, les structures de recherche, les organisations des producteurs, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la Société civile et les Chambres consulaires.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales a bénéficié, en 2018, d'une dotation budgétaire globale en Autorisation d'Engagement égale aux Crédits de Paiement de **35 099 510 000 FCFA** selon la Loi de Finances 2018.

Sur la base de cette enveloppe budgétaire, le budget prévisionnel de mise en œuvre des quatre (04) programmes ci-dessus énumérés est donné dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Répartition de l'allocation budgétaire du MINEPIA par programme

Programme	AE	CP
Programme 406 : Développement des Productions et des Industries Animales	19 293 610 000	19 293 610 000
Programme 407 : Amélioration de la Couverture sanitaire des Cheptels et la Lutte contre les Zoonoses	4 556 250 000	4 556 250 000
Programme 408 : Développement des Productions Halieutiques	2 400 759 000	2 400 759 000
Programme 409 : Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêche et Industries Animales	8 848 891 000	8 848 891 000
TOTAL	35 099 510 000	35 099 510 000

Au courant de l'exercice budgétaire 2018, certaines actions ont contribué de manière positive ou négative la mise en œuvre des activités. On peut citer :

La lutte contre BOKO HARAM dans l'Extrême – Nord qui a provoqué la fermeture des corridors Ndjamena –Fotokol et Bongor – Banki perturbant les échanges commerciaux avec le Nigéria voisin et entraînant un afflux des réfugiés dans la région ;

La dévaluation du Naira qui a entraîné la réduction des exportations du bétail vers le Nigeria ;

L'insécurité persistante la région du Nord et de l'Adamaoua avec des phénomènes des coupeurs de route, de kidnapping et de prise d'otages des bergers ou de leurs enfants dont la libération est conditionnée par le paiement de fortes rançons ;

La crise sociopolitique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec pour conséquence l'augmentation des délais d'exécution des projets du BIP du fait de l'instabilité et l'insécurité ;

L'élaboration du document de politique de la santé animale et santé publique vétérinaire ;

L'évaluation participative du dispositif de surveillance des maladies animales du Cameroun « RESCAM » par l'outil SET de la FAO ;

Par ailleurs, cette année a été marquée par :

L'adoption de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et

des autres entités publiques ;

La refonte des programmes budgétaires suite à la revue des activités et à la restructuration des programmes, notamment le programme 406 par une approche filière, le programme 409 qui passe de 11 actions à 06 ;

La mise en application du Contrat de réforme sectorielle (CRS) avec l'UE, à travers la mise en œuvre d'appuis budgétaires, accompagnés d'une assistance technique en soutien aux réformes du secteur rural;

L'achèvement de la première phase du Plan d'urgence triennal (PLANUT);

La conduite du processus de la première revue des projets, EPA/EP et structures rattachées du MINEPIA.

v Le lancement officiel du Projet de Développement de L'Elevage (PRODEL).

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

Sur le plan technique, le taux de réalisation des quatre programmes au 31 décembre 2018 est en moyenne de 88%. Le MINEPIA, pour l'exercice 2018, a mis en œuvre vingt-trois (23) actions pour lesquelles :

- Quatorze (14) ont atteint une performance de 90% et plus ;
- Quatre (04) ont atteint une performance de 70% et plus ;
- Cinq (05) sont en deçà de 70%.

Globalement, on note les performances suivantes :

118 %pour le Programme 406. Ce qui signifierait une révision des valeurs cibles des indicateurs car évalués sur le critère d'annualité

50%pour le Programme 407 ;

92% pour le Programme 408 et ;

92% pour le Programme 409.

Financièrement, le taux global d'exécution du budget au 31 décembre 2018 est estimé à 83,48%compte tenu de la dotation révisée et réparti comme suit :

Programmes	Dotation initiale		Dotation révisée		Crédits consommés		Taux de consommation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
406	19 293 610 000	19 293 610 000	11 565 756 305	11 565 756 305	10 434 882 585	10 428 157 642	90,2 2	90,1 6
407	4 556 250 000	4 556 250 000	4 393 935 692	4 393 935 692	3 328 535 692	3 328 535 692	75,7 5	75,7 5
408	2 400 759 000	2 400 759 000	2 350 079 297	2 350 079 297	2 167 032 623	2 164 435 641	92,2 1	92,1 0
409	8 848 891 000	8 848 891 000	7 868 962 778	7 868 962 778	5 943 786 962	5 933 700 038	75,5 3	75,4 1
Total chapitre 31	35 099 510 000	35 099 510 000	26 178 734 072	26 178 734 072	21 874 237 862	21 854 829 013	83,5 5	83,4 8

L'exécution du budget du MINEPIA n'ayant pas atteint les 100% (83,48%) escomptés se

justifierait par les retards observés au sein des différentes commissions de passation de marché du sous-secteur EPIA.

Pour ce qui est de la décentralisation, le MINEPIA a transféré onze (11) compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Pour l'année 2018, un montant de 3 000 000 000 FCFA a été alloué aux projets en RT.

La répartition des ressources transférées par programme du MINEPIA indique que 34,6% de ses ressources du programme 408 vont au bénéfice des CTD, largement au-dessus de la part globale qui est de 8,6%. Pour le programme 407, cette part est de 14,6%.

Tableau 2 : proportion des ressources transférées au CTD

PROGRAMME	BUDGET GLOBAL		TOTAL	%RT
	RT	GC et DA		
Programme 406	1 506 500	17 787 110	19 293 610	7,81
Programme 407	663 500	3 892 750	4 556 250	14,56
Programme 408	830 000	1 570 759	2 400 759	34,57
Programme 409	0	8 848 891	8 848 891	0
TOTAL Chapitre	3 000 000	32 099 510	35 099 510	8,5

NB: Certains indicateurs évalués dans le présent RAP ont un taux de réalisation de 100% et plus. En effet, il sera question de réévaluer ces valeurs et améliorer le mode de calcul avec pour base les résultats qui seront issus du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) afin de mieux adresser la performance du MINEPIA. La performance contenue dans ce document ne répond pas aux normes de la FAO qui estime la consommation moyenne par an en protéines animales à 42kg d'équivalent viande/hab et par an. Au niveau du MINEPIA, cette consommation est estimée à 33,7kg d'équivalent viande/hab/an. soit un gap de 8,3Kg d'équivalent viande par habitant et par an. Des efforts sont encore à fournir pour atteindre la valeur cible de la FAO ci dessus évoquée.

[II]

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 406

DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES
ANIMALES

Responsable du programme

ATKAM HAMMAN

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

1.1.PROGRAMME 406 : « DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES »

RESPONSABLE DU PROGRAMME : Dr ATKAM HAMMAN

OBJECTIF	Accroître la production des produits et denrées d'origine animale	
Indicateur	Intitulé:	Quantité de produits et denrées d'origines animales produites et transformées
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	598548.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	622489.8125
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 20 796 948 824	CP 20 796 948 824
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ATKAM HAMMAN,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme a été mis en œuvre sur l'étendue du territoire dans un contexte marqué principalement par :

La lutte contre BOKO HARAM dans l'Extrême – Nord qui a provoqué la fermeture des corridors Njamena –Fotokol et Bongor – Banki perturbant les échanges commerciaux avec le Nigéria voisin et entraînant un afflux des réfugiés dans la région ;

La dévaluation du Naira qui a entraîné la réduction des exportations du bétail vers le Nigeria ;

L'insécurité persistante la région du Nord et de l'Adamaoua avec des phénomènes des coupeurs de route, de kidnapping et de prise d'otages des bergers ou de leurs enfants dont la libération est conditionnée par le paiement de fortes rançons ;

La dégradation des pâturages dans les régions septentrionales et les feux de brousse qui entraînent une pénurie alimentaire du bétail pendant la saison sèche ;

L'insécurité transfrontalière dans la région de l'Est qui y a suscité un afflux important de réfugiés centrafricains ;

La crise sociopolitique du Nord - Ouest et du Sud - Ouest dont les impacts sont :

- L'instauration des villes mortes réduisant ainsi les mouvements et activités économiques avec pour conséquence la réduction de la couverture et l'encadrement des OP, la baisse de la production et de la commercialisation des produits d'élevage ;
- L'inaccessibilité des bassins de production à certaines périodes de l'année,
- L'augmentation des délais d'exécution des projets du BIP du fait de l'instabilité et l'insécurité ;
- L'approvisionnement en ressources Zoo génétiques performantes reste l'épineux problème des producteurs de certaines régions.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le Programme de Développement des Productions et des Industries Animales représente le cadre d'accompagnement et d'incitation des activités du secteur de l'élevage et des industries animales. Il vise l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales. Son objectif est d'accroître la production des produits et denrées d'origine animale avec pour cible en 2018, 622 489,81 Tonnes. Le résultat obtenu est nettement supérieur à la cible à savoir 737 335 Tonnes.

En effet, le résultat obtenu en 2017 était de 717 235 Tonnes. Ce dernier était déjà supérieur à la prévision 2017 (610 518.96 Tonnes) ainsi qu'à la cible 2018. Cela était en grande partie dû à l'amélioration de la collecte des données de production et de la couverture sanitaire des cheptels dans le cadre du programme 407. D'autre part, il pourrait également s'expliquer par la fermeture des corridors (frontières) de sortie du bétail vers le marché nigérian causant ainsi une augmentation de l'offre en viande sur le marché national devenu pendant cette période l'exutoire par excellence des productions des pays voisins (comme le Tchad). Cette situation a été accentuée par la dévaluation du Naïra qui a provoqué la réduction du flux d'exportation des bovins vers le Nigeria, et renforcer l'entrée des animaux d'origine nigériane au Cameroun. De plus, la présence sur le sol camerounais de réfugiés (notamment centrafricains) a suscité une demande supplémentaire en denrées alimentaires. Il pourrait également s'ajouter les effets de l'insécurité sur les producteurs qui entraînent une décapitalisation des cheptels. De façon générale, les échanges commerciaux dans le secteur de l'élevage ont été fortement perturbés et inversés du fait de la fermeture des frontières (avec le Nigéria, la Guinée équatoriale) favorisant une meilleure valorisation de la production nationale au niveau local.

Par ailleurs, l'encadrement et le financement des activités des OP à travers les programmes et projets ont suscités l'intérêt de nouveaux acteurs qui s'est matérialisé par la délivrance de 203 autorisations formelle de création de nouvelles exploitations d'élevage et d'unités de transformation contribuant à une meilleure appréciation de leurs activités de production.

L'année 2018 a été marquée également par la délivrance de 211 autorisations de création d'exploitation d'élevage et le financement à travers le PCP ACEFA des activités de 218 organisations de producteurs pour un montant de 1 154 600 163 FCFA.

Eu égard des résultats obtenus, les valeurs cibles des indicateurs seront revues à la hausse.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	737 335 T de produits et denrées d'origine animale	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	118%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 13 069 095 129	CP 13 069 095 129
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 727 853 695	Ecart CP 7 727 853 695
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 10 434 882 585	CP 10 428 157 642
TAUX DE CONSOMMATION	90,16 %	90,22 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES	Le résultat technique observé s'explique d'une part par celui obtenu en 2017 qui était de 717 235 T.	

RESSOURCES	ce dernier était nettement supérieur à la prévision 2017 (610 518.96 T) ainsi qu'à la cible 2018. Cela était en grande partie dû à l'amélioration de la collecte des données de production et de la couverture sanitaire des cheptels dans le cadre du programme 407. D'autre part, l'impact des conflits et de l'insécurité nationale et transfrontalière généré a perturbé les échanges commerciaux du secteur du fait de la fermeture des frontières provoquant une demande supplémentaire en denrées alimentaires pour les réfugiés, un afflux des productions sur le marché national et des réformes précoces des animaux par les producteurs. De plus l'amélioration de l'encadrement des producteurs et le financement des projets de ces derniers par les projets et programmes observés ces dernières années y ont grandement contribué.
PERSPECTIVES 2019	Dans le souci d'améliorer la performance du programme et d'avoir une meilleure lisibilité des interventions dans le secteur on procèdera à: - La <i>reformulation des actions du programme</i> selon l'approche filières ; - La reformulation des indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances du programme et des actions ; - La réévaluation des valeurs cibles des indicateurs des différentes actions.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ANIMALES

L'indicateur sur les produits et denrées transformées devrait prendre en compte les données de production des centres de collectes de lait et de miel, les laiteries mis en place par le MINEPIA ainsi que les activités des structures privées ayant été homologuées (charcuteries et laiteries). L'objectif visé par l'action était de 67 040,258. Le résultat obtenu traduit un effort dans collecte d'informations à travers le réseau des abattoirs construits et notamment ceux industriels de la SODEPA. Cependant, la performance aurait été meilleure si les mini laiteries et centres de collecte de lait réalisés étaient opérationnels. Il convient de signaler que les données sur les produits laitiers transformés portent aussi sur les activités de transformation du lait importé.

OBJECTIF	Augmenter le nombre d'unités de transformation des produits d'origine animale							
Indicateur	Intitulé:		Quantité de produits et denrées d'origine animale transformés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 86.52 %	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		64437.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		67040.2578125					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55 750 Tons					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	775 000 000	775 000 000	715 000 000	715 000 000	435 000 000	435 000 000	60.84 %	60.84 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le développement des Industries Animales vise l'accroissement du nombre d'unité de transformation à travers la construction des abattoirs, des centres de collecte de lait et leurs équipements dans le but d'améliorer la valorisation de la production locale et de réduire les pertes post production. Ces infrastructures ont été mises en œuvre par les CTD qui ont reçu des transferts de fonds destinés à leurs réalisations dans le cadre de la décentralisation des activités. Ainsi, la mise en œuvre dans les régions du Nord-Ouest (l'un des principaux bassins des productions bovines) et Sud-Ouest s'est déroulée dans le contexte marqué par des conflits sociopolitiques qui ont perturbé les activités dans ces deux régions entraînant des retards dans la mise en œuvre des infrastructures voire les arrêts des travaux.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les principales activités réalisées ont été : Les constructions de : - Trois (03) centres de collecte de lait à Dogba, Dang, Mbengwi ; - Un laboratoire de contrôle qualité à la station de Iouguere ; - Deux (02) aires d'abattages à Makalingaï et Konene ; - Quatre (04) abattoirs à Mokolo, Tokombere, Nkongsamba et Poli ; - La délivrance de soixante-dix (70) autorisations de créations d'établissement de transformation, de conditionnement, de stockage, de distribution des produits d'origines animales et dix-huit (18) Avis Technique d'importation de produits dont dix (10) relatifs aux produits laitiers et huit (08) portant sur les produits carnés ; Il faut noter également le fonctionnement effectif de l'abattoir industriel de Ngaoundéré et les entrepôts frigorifiques de Ngaoundéré, Yaoundé, Kribi, et Ebolowa.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Résultat technique, la cible non atteinte résulterait du fait que les centres de collecte de lait et mini laiteries mis en œuvre ne sont pas opérationnels, de plus les rapports d'activités des structures de transformation homologuées ne sont pas pris en compte Le résultat financier est dû aux travaux de construction de cinq abattoirs, un centre de collecte de lait et une aire d'abattage qui se poursuivent. De ce fait leurs coûts n'ont pas été pris en compte dans la consommation financière
Perspectives 2019	Du fait de la reformulation des actions selon l'approche filière, cette action sera supprimée. Toutefois, les constructions des infrastructures d'abattages et conditionnement et transformation des produits d'élevage resteront prioritaires et prises en compte dans le développement des différentes filières d'élevage. Les principales interventions envisagées porteront sur : - Les constructions de cinq (05) abattoirs à Bafia, Ngoro, Mbengwi, Bafoussam, Nkong-zem ; - La construction d'un centre de collecte de lait à Ndoukoulou, Par ailleurs l'élaboration d'un schéma directeur des abattoirs permettra de se doter d'un cadre stratégique du développement des infrastructures d'abattage d'animaux sur l'étendue du territoire

Action 02 DEVELOPPEMENT DES ELEVAGES A CYCLE COURT

La mise en œuvre de l'action garantit l'accompagnement des organisations de producteurs à travers des formations en techniques de conduite d'élevage, l'appui en équipement de production, la facilitation à l'accès du matériel animal performant avec pour effet attendu l'amélioration de la production nationale de viande de ces animaux.

L'indicateur ainsi renseigné porte sur la production annuelle cumulée de viandes dans les filières porcine, de petits ruminants et de volaille. L'objectif visé était la production de 237 034.72 Tonnes de viande. Le résultat obtenu (234 479 Tonnes) provient principalement des activités de développement des filières avicole et porcine qui ont bénéficié d'un effort de relance pour la reconstitution du cheptel parental et la diffusion des géniteurs améliorés. La reprise progressive des activités dans la filière avicole a eu un impact majeur sur la performance de cette action.

Néanmoins la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest a eu un impact négatif sur les productions des filières avicole, porcine et de petits ruminants ainsi que sur la mise en œuvre des activités (du LIFIDEP et du PEA Jeune par exemple) réduisant leur contribution à la production nationale.

OBJECTIF	Accroitre la quantité de viande des animaux à cycles courts et des produits de la ruche								
Indicateur	Intitulé:		Quantité de viande des élevages à cycles courts produite				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98.92%		
	Unité de mesure		t						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		227918.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		237034.71875						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		234 479 Tons						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	504 500 000	504 500 000	443 442 118	443 442 118	281 242 118	281 242 118	63,42 %	63,42 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte de relance des activités de la filière avicole et porcine après les impacts des épisodes épidémiques de grippe aviaire et peste porcine de 2016/2017. De développement des élevages à cycle courts à travers la modernisation des stations d'élevage de porc (Kounden) et de petits ruminants (Lougguéré), la mise en œuvre Pôles de Développement en Santé Animale (PDSA) en collaboration avec la GIZ.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées sont : - L'organisation de la 3^{ème} édition du salon international de l'aviculture ; - L'élaboration d'un projet de diversification en aviculture traditionnelle (pintades, cailles, canard, oie, pigeon, autruche) » ; - La construction d'un Poulailier au CNZVH de Fouban ; - L'acquisition et distribution par la CDEN de cinquante poulailiers améliorés de volaille au profit des producteurs ; - La diffusion de 451 porcelets améliorés Naïma par la station de Kounden ; - La formation de 60 producteurs aux techniques modernes de production de miel ; - L'acquisition du matériel apicole au profit des producteurs ; - L'élaboration d'un projet de développement des élevages non conventionnels (Cobayes, Escargots, aulacodes, chenilles...) ; - La délivrance de 42 autorisations de créations de fermes porcines - La délivrance de 123 autorisations de créations de fermes avicoles et de 08 autorisations de création de couvoirs ; - La délivrance de Trois (03) autorisations de création de chenils et Deux (02) autorisations de création d'unités cunicoles ; - L'attribution de 25 avis techniques relatifs à l'importation de : - 563 000 reproducteurs chair ; - 61 000 reproducteurs pontes ; - 185 000 reproducteurs non spécifiés ; - 18 502 800 OAC chair ; - 5 340 000 OAC ponte ; - 18 960 000 OAC non spécifiés ; - 4 710 000 poussins d'un jour chair ; - 1 343 000 poussins d'un jour ponte ; - 100 000 poussins d'un jour non spécifiés. - Le LIFIDEP a procédé à : - La distribution de 170 000 poussins d'un jour en sept lots à 470 producteurs (dont 52% de femmes) membres de 33 coopératives dans les sept départements du Nord-Ouest ; - Le renforcement des capacités de 400 producteurs sur l'élevage de poulet de chair, la commercialisation et le développement des chaînes de valeurs avicoles ; - Le renforcement des capacités de 28 encadreurs du staff sur l'élevage des petits ruminants ;
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat technique observé est la production réalisée au cours de l'année 2018 et est issu des efforts entrepris en vue de la relance des activités de la filière porcine et de volaille par la reconstitution du cheptel parental et la diffusion des géniteurs améliorés. L'écart observé peut être lié aux difficultés de collecte d'informations et des perturbations des activités d'élevage dans le Nord-Ouest notamment du fait de la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest ont impacté sur la production dans les filières des volailles et des petits ruminants ainsi que sur la mise en œuvre des activités du LIFIDEP

Perspectives 2019	Dans le cadre de la refonte des programmes, l'action a été éclatée Quatre (04) actions relatives au développement de la filière volaille, de la filière porcine, de la filière des petits ruminants ainsi que des autres filières d'élevage. Dans le cadre de ces actions il est envisagé : - La poursuite des activités du PCP ACEFA à travers le financement des Projets des Organisations de Producteurs et Exploitations Familiales Agropastorales en vue de la modernisation des infrastructures d'élevage de porc, de volaille et des petits ruminants; - L'intensification des activités de production à travers les financements des projets des coopératives et autres organisations de producteurs par le PRODEL ; - L'amélioration des conditions de transport des volailles par l'acquisition des cages ; - La construction d'un Centre de collecte de miel à MARTAP, - La formation de trente (30) femmes leaders en technique de transformation des produits de la ruche : - La poursuite de la Production et distribution d'au moins 500 porcelets améliorés Naima par la station d'élevage de Kounden ; La validation des plans de modernisation des stations d'élevage élaborés par le PRODEL dont la mise en œuvre permettra d'intensifier la production et l'approvisionnement des producteurs en géniteurs améliorés.
-------------------	--

Action 03 DEVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS DE BOVINS ET EQUINS

L'action visait l'augmentation de la production de la viande bovine et du lait pour une production annuelle globale de 305763. T d'équivalent viande. L'équivalent viande constitue la quantité de viande correspondant à une production laitière donnée (1kg de viande équivaut à environ 7 kg de lait). Le choix de cette unité a été fait pour une meilleure cohérence dans l'agrégation des données de production de viande et lait.

Le résultat observé (**181 668 T d'équivalent viande**) est principalement tributaire de l'activité de production de viande bovine. En effet l'opérationnalisation des unités d'abattages construites depuis 2015 permettant ainsi une meilleure collecte des données. De plus la fermeture des corridors (frontières) de sortie du bétail vers le marché nigérian causant ainsi une augmentation de l'offre en viande sur le marché national devenu pendant cette période l'exutoire par excellence des productions des pays voisins (comme le Tchad). Cette situation a été accentuée par la dévaluation du Naïra qui a provoqué la réduction du flux d'exportation des bovins vers le Nigeria, et renforcer l'entrée des animaux d'origine nigériane au Cameroun.

L'activité portant sur la production laitière n'offre pas encore les résultats escomptés d'où la non atteinte de la cible. Ceci s'expliquerait par le fait que l'activité est supportée en grande partie par l'élevage traditionnel qui reste peu performante et ses productions sont insuffisamment collectées du fait de la non opérationnalisation des centres de collecte de lait. Cependant les activités d'amélioration génétique entreprises visant à se doter d'un cheptel laitier performant sont encore insuffisantes et n'auront un effet positif qu'à moyens et longs termes.

OBJECTIF	Accroitre la quantité de viande bovine et de lait produits								
Indicateur	Intitulé:		Quantité de viande bovine et lait produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 59.44%		
	Unité de mesure		t						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		294003.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		305763.125						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		181 668 tonnes						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	64 200 000	64 200 000	57 899 999	57 899 999	57 899 999	57 899 999	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été réalisée dans le contexte de l'insécurité liée à la secte BOKO HARAM dans les Régions septentrionales et de la crise militaire en République Centrafricaine pour la Région de l'Est, qui sont les principaux bassins de production du gros bétail avec pour conséquences les phénomènes tels que les vols (rapt du bétail), l'enlèvement et de séquestration des éleveurs, la réduction des déplacements des éleveurs. La crise sociopolitique des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui ont entraîné les déplacements des cheptels dans les régions du Littoral et de l'Ouest.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les principales réalisations sont : - La mise en œuvre des activités de la station de Wakwa marquées par le renforcement des capacités de 36 producteurs, la formation de 38 jeunes dans le cadre du Programme AFOP ; - L'acquisition d'un compresseur et d'un poste de soudure équipé d'un générateur à la station de Wakwa ; - La construction d'une étable d'embouche bovine à la station de Lougguerre; - Tenue d'une mini foire exposition des produits laitiers à l'occasion de la Célébration de la journée mondiale du lait à Lougguerre ; - La mise en œuvre des activités de la station laitière de Ngaoundéré ont permis, la Production de dix (10) T de foin à la station laitière de Ngaoundéré, le renforcement de capacité de vingt et trois (23) producteurs, la mis en place d'un système d'identification des animaux ainsi que l'acquisition du matériel d'identification (boucles) et l'identification de quarante (40) animaux ; - La mise en œuvre des activités de la station de Lougguere marquées par l'insémination artificielle de 207 animaux, le renforcement des capacités de 137 producteurs ; - La délivrance de : · Dix-sept (17) autorisations de création de ferme bovines ; · Onze (11) unités d'embouche bovine ; · Environ 40 avis techniques d'exportation de 3 602 Bovins au profit des commerçants à bétail ; - Les principaux résultats obtenus en ce qui concerne la SODEPA sont : - L'insémination de 683 vaches ; - Production de 7825 matrices (<i>en reproduction</i>) ; - L'enregistrement de 2484 naissances dans le cheptel des ranchs de la SODEPA portant son effectif à 17 957 bovins ; - La diffusion de 131 géniteurs bovins auprès des producteurs.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Sur le résultat technique : les constructions et mises en fonction des abattoirs sur l'étendue du territoire permet une meilleure collecte des données, ces investissements ont permis de redynamiser la filière avec l'installation de nouveaux acteurs combinées à l'accompagnement des projets et programmes dans le financement des activités de OP. Toutefois la production laitière demeure encore faible. Les résultats escomptés des opérations d'amélioration génétique s'obtiendront à moyens et longs termes.
Perspectives 2019	Dans le cadre de la refonte des programmes réalisées en 2018, cette action a été supprimée et ses différentes interventions se réfèrent à deux actions nouvelles : le développement de la filière bovine et le développement de élevages de compagnie. Ainsi la mise en œuvre de ces deux actions permettra ainsi de poursuivre : - La construction de sept (07) abattoirs équipés de rails aériens à Ngoro, Bafia, Nkor (NONI), Mbengwi, Bafoussam, Ndjole et NKONG-ZEM. - La construction d'un centre de collecte de lait à NDOUKOULA. ; - Formation de trente (30) leaders d'éleveurs des cinq centres de collecte de lait dans l'Adamaoua ; - La mise en œuvre du Projet de Développement des Chaines de Valeur en Elevage et Pisciculture (PDCVEP) ; La mise en œuvre du PRODEL dont les activités viseront à : acquérir 165 vaches gestantes en vue de l'amélioration de la production laitière ; intensifier l'insémination artificielle par l'acquisition des semences et kits d'inséminations, la formation des agents inséminateurs ; valider la stratégie d'amélioration génétique.

Action 04 DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ANIMALE

L'action vise la production d'aliments pour animaux notamment l'aliment complet et la production de fourrages. L'objectif visé était une production annuelle de 167 809. Le résultat obtenu est de 165 038 T répartie comme suit 66 015 tonnes et de 99 023 tonnes d'aliments concentrés (provendes). Les résultats obtenus proviennent de l'impact de l'activité des stations pour ce qui est du fourrage et de la poursuite dans le domaine des activités menées par les caisses de développement de l'élevage (CDEN et CDENO) le LIFIDEP. Cependant, la production des unités privées d'aliments complets continue d'être perturbée par l'impact des récentes épizooties aviaires et porcines observées dans les bassins de production.

OBJECTIF	Accroitre la disponibilité d'aliment pour les animaux								
Indicateur	Intitulé:		Quantité d'aliments pour bétail produit				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,35%		
	Unité de mesure		t						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		161463.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		167809.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		165 038 tonnes						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	45 000 000	45 000 000	44 000 000	44 000 000	44 000 000	44 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été réalisée dans le contexte de l'insuffisance d'aliments (Foin) pour les ruminants surtout en saison sèche et la mauvaise qualité de la provende ; le faible niveau d'organisation de la filière de production d'aliments composés pour bétail, une maitrise insuffisante des techniques de production d'aliments pour bétail ainsi que la faible valorisation des ressources alimentaires localement disponibles (résidu des cultures et sous-produits agro-industriels).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Comme principales réalisations, nous notons : - La production de 69 T d'aliments pour porc à la station de Kounden ; - La construction d'une Clôture à la station d'élevage de Wakwa ; - La production de 11.5 T de foin à la station de Lougguere ; - La production de 7.5 T de foin à la station de Wakwa ; - La mise en place de 7.1 ha de champs fourragers à la station laitière de Ngaoundéré ; - Mise en place de 201 ha de Culture fourragère et jachère améliorée par ASGIRAP ; - L'aménagement et l'exploitation de 41 Ha de pâturages par la SODEPA; - La diffusion d'une tonne de semences fourragères par la SODEPA ; - La distribution de 9240 Kg de semence de Bracharia et 2688 Kg de semence de stylosanthes à 28 comités de gestion locale en vue de la mise en œuvre de 280 Ha de pâturages dans le cadre des activités du LIFIDEP ; - La formation de 35 personnels comme formateurs sur l'amélioration des pâturages et des centres de démonstration par le LIFIDEP ; - La formation par le LIFIDEP de 144 éleveurs 'pastoralistes' sur la production fourragère avec un accent sur l'ensilage; - L'acquisition d'intrants alimentaires au profit des jumenteries et la mise en place de cent vingt-sept (127) ha de champs fourrager par la CDEN.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat obtenu est une production annuelle cumulée de foin et d'aliments concentrés. Ces données sont issues aussi bien des projets et programmes, structures rattachées et sous tutelles (SODEPA, CDEN, CDENO, LIFIDEP...) et des structures de fabrication des aliments concentrés pour animaux (proviendiers).
Perspectives 2019	Dans l'optique de l'amélioration de la production d'aliments composés, les principales activités porteront sur : - La structuration des organisations de producteurs d'aliment composé des régions du Nord - Ouest, de l'Ouest, du Littoral et du Centre. ; - La formation des producteurs d'aliments sur les bonnes pratiques de fabrication d'aliment pour bétail ; - Diffusion des guides de bonnes pratiques de fabrication d'aliment auprès des proviendiers et producteurs ; En ce qui concerne la production fourragère, les interventions seront orientées sur : - Le renforcement des capacités d'au moins trente (30) éleveurs et cadre du MINEPIA sur la valorisation des ressources fourragères et sous-produits agricoles ; L'élaboration des plans de gestion des ressources pastorales dans 30 communes par le PRODEL ; - L'élaboration d'une stratégie de sécurisation des espaces pastoraux des grands bassins de production ; - La réalisation des travaux d'aménagement et mise en place des champs fourragers et semenciers sur plus de 640ha dans le cadre du projet PD-COBIE ; - La finalisation de la maturation du projet, d'aménagement du 35,000ha à Meiganga, Faro, Djohong, dans la région de l'Adamaoua (phase II du PLANUT volet MINEPIA) en vue de la production de fourrage, du maïs et soja pour l'alimentation du bétail.

Action 05 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

L'action consiste à promouvoir des infrastructures améliorées d'élevage auprès des organisations de producteurs. Elle regroupe les activités de constructions et de mise en place de points d'eau et des facilités adaptées d'abreuvement et commercialisation du bétail et autres infrastructures liées à élevage dans les collectivités territoriales décentralisées.

L'indicateur de l'action est cumulatif et renseigne sur le nombre des structures construites et fonctionnelles depuis 2014. La cible était de 500 infrastructures, le résultat obtenu en 2018 est de 477. Les points d'eau constituent la principale infrastructure mise en place de même que les bâtiments d'élevage construits dans les stations d'élevage et mise en place par les Caisses de Développement de l'élevage (CDEN, CDENO).

OBJECTIF	Augmenter le nombre d'infrastructures modernes de production								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'infrastructures modernes construites et fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95.4%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		415.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		500.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		477 infrastructures for production and pastoral hydraulic built and functional						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	530 000 000	530 000 000	470 000 000	470 000 000	450 000 000	450 000 000	95,74 %	95,74 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre dans un contexte marquée par la sécheresse dans les régions septentrionales, ainsi que l'insuffisance des points d'abreuvement dans ces régions et les bassins de production. De plus l'appareil de production est dominé par des infrastructures sommaires et inappropriées pour le niveau de production envisagée. Par ailleurs le processus de décentralisation nécessite une meilleure implication des Collectivités territoriales décentralisées. Il se matérialise au MINEPIA par le transfert des compétences pour la réalisation des infrastructures d'élevage et commercialisation du bétail et d'hydraulique pastorale.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Quatre (04) forages pastoraux à énergie solaire construits à Oumyare, Margol, Laindé gouda et Meyomesi ; - Une unité de captage d'eaux construites pour les éleveurs à Fomopea ; - Deux enclos à bétail construits à la station de Wakwa ; - Un marché à bétail construits à Weh								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sur le résultat technique : l'indicateur renseigne sur le nombre cumulé d'infrastructures mises en place depuis 2014. L'écart observé est dû aux travaux de constructions de forages a énergie solaire dont la majorité est en cours de réalisation du fait de l'attribution tardive de certains marchés, du ralentissement des travaux de construction voire l'arrêt de certains chantiers dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.								

Perspectives 2019	Il sera question de poursuivre la mise en œuvre du projet de développement de la commercialisation du bétail et des infrastructures d'élevage (PD-COBIE) et de construire : - 01 marre d'eau dans la commune de Kar Ray ; - 03 forages à énergie solaire à Ngoro, Dziguilao, Atsombie ; - La construction des marchés à bétail à Bafia et Guéréte ; - La construction de sept forages pastoraux par la CDEN; - La réhabilitation d'un forage pastoral par la CDEN; - La construction de deux (02) bacs de stockage des drêches par la CDEN;
-------------------	--

Action 06 APPUI CONSEIL AUX ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

La mise en œuvre de l'action consiste en l'accompagnement des organisations de producteurs en vue de la professionnalisation de ces derniers, leur structuration, le renforcement des capacités de ces derniers, le financement des projets porteurs. À travers cette activité, le but visé est l'amélioration de la productivité des exploitations et l'amélioration des revenus des OP. L'objectif visé à savoir 30000 OP encadrées en 2018 n'a pas été atteint. En effet 10 603 OP ont été encadrées. Le résultat obtenu est le fait du programme ACEFA. Il s'explique d'une part du fait du retrait de certaines OP encadrées depuis trois ans conformément à la politique du Programme afin de permettre à ces dernières de s'autogérer et ouvrir l'accès à d'autres OP ; d'autre part par la dissolution du PNVRA qui a conduit à une démobilisation des agents d'encadrement des producteurs, dont les activités sont faiblement prises en compte. Une meilleure capitalisation des données d'accompagnement des diverses structures et projets externes intervenant dans le secteur de l'élevage permettrait d'améliorer les performances enregistrées.

OBJECTIF	Améliorer l'accompagnement des organisations de producteurs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'organisations des producteurs encadrés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35,34%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		21017.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		30000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10 603 Producer's Organisation supported						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	18 878 248 824	18 878 248 824	11 338 753 012	11 338 753 012	9 166 740 468	9 160 015 525	93,13 %	93,13 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre est marqué par une production nationale dominée par les petites exploitations traditionnelles et extensives caractérisées par les faibles capacités techniques, organisationnelles et managériales des producteurs et le faible financement des projets des OP, Par ailleurs on note l'appui des bailleurs de fonds notamment l'AFD, le FIDA et la Banque Mondiale, dans la mise en œuvre respective des projets et programmes ACEFA ; PEA Jeunes et PRODEL intervenant dans l'encadrement des producteurs, le renforcement des capacités de ces derniers et le financement de leurs projets.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• L'acquisition du matériel pour primer les OP lors des manifestations culturelles : - Cent (100) abreuvoirs siphoides ; - Cent (100) mangeoires siphoides ; - Vingt (20) radiants à gaz ; - Deux cent (200) sceaux ; - Quarante (40) pulvérisateurs à dos ; - Quatre-vingt (80) grillages à grandes mailles ; - Soixante-dix (70) grillages à mailles fines ; - Cent (100) tenues de travail ; - Soixante-dix (70) paires de bottes ; - Trois (03) équipements de traite ; - Six (06) broyeurs de tige ; - Quatre-vingt-dix (90) rouleaux de fils barbelés. • La tenue de la foire à bétail de Ngaoundéré ; • Organisation de 10 concours régionaux du plus bel élevage et du plus bel animal ; • Organisation de 159 concours communaux du plus bel élevage et du plus bel animal ; • Dans le cadre du PCP ACEFA on note : - Le Suivi de 2521 Exploitations Familiales Agropastorales ; - Le financement de 726 Projets d'investissement dont 218 organisations de producteurs spécialisées en élevage pour un montant de 1 154 600 163 FCFA. Les principales réalisations qui en ont découlé ont conduit à la construction d'une (01) chambre froide, Quatre-vingt-neuf (89) porcheries pour un montant global de 483 042 939 FCFA, Soixante-neuf (69) bâtiments d'élevage de volaille construits pour un montant global de 378 312 017 FCFA, Cinq (05) bergeries et chèvreries construites pour un montant global de 24 021 108 FCFA. Les principaux résultats obtenus par Le PEA-Jeune sont ; - La signature de dix (10) Contrats annuel avec structures d'incubation et d'accompagnement des jeunes ; - Le renforcement des capacités de huit cent (800) porteurs d'initiatives économiques ; - L'élaboration de huit cents (800) plans d'affaires pour financement par le PEA-Jeunes ; - La sensibilisation de six cent soixante-huit (668) Jeunes porteurs d'Initiatives économique (PIE) sur les bonnes pratiques d'affaires avec les Institution de financement rural(IFR) ; - Le financement de quatre cent vingt et un (421) entrepreneurs ; - L'octroi de quarante-sept (47) crédits productifs par les IFR aux entrepreneurs agropastoraux ; - L'accompagnement effectif de <i>quatre cent vingt et un (421)</i> jeunes entrepreneurs dont 400 en 2018 et cent quatre-vingt-trois (183) femmes ; - La signature de deux (02) Conventions de partenariats avec les IFR ; - Le recrutement de trente-trois (33) conseillers de suivi-accompagnement ; - La sensibilisation de vingt-deux (22) Personnes des IFR sur les procédures, mécanismes et outils de gestion de partenariat et de financement du PEA-Jeunes.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sur le plan technique : Le résultat obtenu résulte principalement de l'accompagnement du programme ACEFA. La baisse observée est due au retrait des OP encadrés après une durée de trois (03) ans. Cette durée constitue le temps maximal d'accompagnement des OP nécessaire à l'acquisition de toutes les aptitudes nécessaires à une gestion efficace et efficiente de son exploitation. De plus l'adhésion de nouvelles OP dans le portefeuille d'accompagnement du projet se fait sur sollicitation de ces dernières dont très peu ont été enregistrées. Toutefois il est à noter que 2521 Exploitations Familiales Agropastorales (EFA) ont été encadrée par ACEFA.

Perspectives 2019	A la faveur de la refonte du programme l'action a été supprimée et les tâches y relatives ont été éclatées autour d'une activité à savoir soutien aux producteurs qui sera ainsi formulée dans les différentes actions de développement des filières. Les tâches viseront principalement à : - L'organisation de 58 mini comices départementaux et dix mini comices régionaux ; - La coordination départementale et régionale des activités de vulgarisation et d'animation pastorale pour une meilleure capitalisation des interventions d'encadrement des producteurs ; - La poursuite de l'accompagnement d'au moins 15 000 organisations de producteurs, le suivi d'au moins 3000 Exploitations Familiales Agropastorales et le financement des projets des OP par ACEFA ; - Poursuivre l'acquisition des équipements pour primer les organisations pastorales lors des manifestations culturelles (NGUON, Fête du COQ, NYEM NYEM, Ngaoundéré ; - Vulgariser de nouvelles technologies notamment des bidons de conservation de lait, les machines à traire et broyeurs de tige et du petit équipement d'élevage de volaille, porc auprès des OP ; - L'accompagnement de seize (16) OP par la CDEN ;
-------------------	---

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 407

AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS
ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES

Responsable du programme

NDONGO KOUNOU MARCEL CASIMIR
Directeur des Services Veterinaires

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

PROGRAMME 407 : AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET LUTTE CONTRE LES ZONNOSES

RESPONSABLE DU PROGRAMME : Dr NDONGO KOUNOU Marcel Casimir

OBJECTIF	Réduire l'impact des maladies animales sur la productivité des cheptels et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de prévalence moyen des maladies animales
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	8.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 4 556 250 000	CP 4 556 250 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDONGO KOUNOU MARCEL CASIMIR, Directeur des Services Veterinaires	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La faiblesse des ressources ne favorise pas les performances des Services Vétérinaires ;

La production du vaccin contre la fièvre aphteuse est sujette à l'expertise des laboratoires internationaux (BVI au Botswana) par conséquent l'approvisionnement est difficile ;

La peste porcine africaine est endémique dans notre pays et n'a aucun traitement préventif ni curatif ce qui cause des pertes importantes à la filière ;

Le contrôle de la PPR est une exigence globale au niveau mondial et fait l'objet d'une priorité ;

L'insécurité transfrontalière à l'Est et à l'Extrême-Nord entraînant les mouvements incontrôlés des animaux aux frontières avec la RCA et le Nigeria, la réduction des pâturages, le vol du bétail et le risque élevé d'introduction des maladies transfrontalières à l'instar de la rage canine relevée dans les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord de même que le Monkey-pox dans la région du Nord-Ouest ;

La crise sécuritaire dans les régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest entrave l'accès des acteurs aux services de santé animale ;

L'insuffisance des équipements d'inspection et du matériel de protection du personnel du fait de la faible allocation des ressources budgétaires ne favorise pas les bonnes conditions de travail du personnel ;

La hausse de l'incidence de la rage dans la région de l'Est dûe au flux important des réfugiés ;

La forte prévalence des maladies émergentes et ré-émergentes dans les pays voisins ;

Le fort intérêt des pays amis et des partenaires techniques au développement sur les questions relatives à la santé publique vétérinaire et aux maladies transfrontalières et économiques du bétail s'est traduit par une forte contribution financière et matérielle à la

mise en œuvre des actions correctives inhérentes des écarts relevés par les évaluations PVS (Performance des Services Vétérinaires) et JEE (Joint External Evaluation) du RSI (Règlement Sanitaire International) justifiant d'importants résultats enregistrés dans la mise en œuvre du programme mais non prise en compte par les ressources internes du MINEPIA ;

Les Services Vétérinaires étant considérés par la communauté internationale comme étant un bien public mondial bénéficiant dans le cadre de la gestion des problématiques de santé publique et eu égard à l'approche « une Santé » (multisectoriel et multi acteurs) recommandés par le Gouvernement, d'une assistance permanente des organismes statutaires et internationaux ;

D'importants appuis matériels et logistiques accordés dans le cadre de l'assistance technique par les partenaires pour la gestion de l'épizootie d'IAHP (grippe aviaire) ont été déployés à toutes les unités régionales et départementales constituant un important stock de matériels mis à contribution pour le contrôle des épizooties en 2018 rendant ponctuellement les Services Vétérinaires très performants.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

En 2018, l'objectif du programme 407 était de réduire de 2% la prévalence des maladies animales. L'indicateur retenu pour le renseigner est le taux de prévalence des maladies animales prioritaires. La prévalence a été réduite de 1% du fait de la faible allocation des ressources financières aux Services Vétérinaires pour la prise en charge des foyers de maladies animales et des mesures de prophylaxie médicale.

Cette année par la forte collaboration entre la DSV et les partenaires techniques et financiers œuvrant dans la santé animale. Il s'agit notamment de la FAO, USAID, CDDC, OIE, OMS, UFDA, GIZ.

Outre cette collaboration, on note également la réalisation des activités ci-après :

- La déclinaison des plans stratégiques (MNC, PPR, PPA, FA) en plans opérationnels et l'élaboration du plan stratégique PPCB, assorti de son plan opérationnel ;

- La réalisation d'une étude sur l'opérationnalisation du mandat sanitaire et la définition des modèles d'investissement en clientèle privée assortie au plan de soutien au mandat sanitaire ;

- Cinquante-trois (53) vétérinaires ont reçu un avis favorable à l'inscription à l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun (ONVC) et vingt-cinq (25) vétérinaires pour l'installation en clientèle privée ;

- Cent-une (101) décisions d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des médicaments vétérinaires ont été accordés dont douze (12) de renouvellement ;

- La finalisation de construction du siège de l'ONVC ;

- L'élaboration du document de politique de la santé animale et santé publique vétérinaire ;

- L'évaluation participative du dispositif de surveillance des maladies animales du Cameroun « RESCAM » par l'outil SET de la FAO ;

- La refonte du programme 407 dans le cadre de la revue actualisée des programmes.

N.B. : L'amélioration des résultats du programme en 2018 est surtout due à l'appui de ressources en fonctionnement des partenaires et pays amis. De plus, il faut noter que les actions des Services Vétérinaires en 2018 ont bénéficié de l'utilisation des stocks de matériel

divers et de très bonne qualité offert par les partenaires en 2016 et 2017 dans le cadre de la gestion des foyers de la grippe aviaire.

Il est donc très important non seulement d'allouer plus de ressources de fonctionnement aux Services Vétérinaires mais aussi d'acquérir les stocks de sécurités pour permettre la réalisation des activités à venir des Services Vétérinaires.

Les indicateurs des actions, notamment « **Taux de prévalence moyen des maladies prioritaires** » (**Action 1**) et « **Taux de prévalence moyen des zoonoses** » (**Action 2**) n'étant pas toujours aisés à évaluer, nous recommandons de les reformuler. L'indicateur de l'action 3 intitulé « **Taux de médicaments autorisés** » quant à lui a été mal évalué

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	La prévalence des maladies animales ciblées est réduite de 1%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	14,28	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 393 935 692	CP 4 393 935 692
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 162 314 308	Ecart CP 162 314 308
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 328 535 692	CP 3 328 535 692
TAUX DE CONSOMMATION	75,75 %	75,75 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- La détection précoce des foyers de maladies pour une prise en charge rapide a été marquée par la production de 52 bulletins épidémiologiques hebdomadaires (CENAD) relevant un taux de promptitude de 75% et de complétude de 100% et la prise en charge effective et l'assainissement de 921 foyers rapportés ; - La vaccination de masse du gros bétail contre les maladies animales prioritaires : 1 658 504 animaux vaccinés contre la PPCB ; 1 010 137 animaux vaccinés contre le charbon symptomatique ; 950 089 animaux vaccinés contre dermatose nodulaire ; 856 696 animaux vaccinés contre la pasteurellose, 991 898 animaux vaccinés contre la PPR ; 447 900 animaux vaccinés contre l'anthrax ; - La vaccination de près d'un million de petits ruminants contre la peste des petits ruminants dans les départements de Mayo-Sava et du Logone-et-Chari avec le CICR ; - La surveillance et la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire) afin de maintenir le statut indemne sur l'ensemble du territoire ; - La reprise des exportations des produits avicoles du Cameroun vers certains pays de la CEMAC et la reconstitution progressive du cheptel reproducteur aviaire ; - La protection des consommateurs dans le cadre de la Sécurité Sanitaire des Aliments par l'acquisition de 300 litres d'encres alimentaires ; 1 037 149 animaux d'élevage toutes espèces confondues (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles) ont été abattus et inspectés ; 80 817 kg de viandes et abats ont été saisis et détruits dans les abattoirs ; - Plus de 12 lots soit 103 958 boîtes de lait été retirés du marché sur toute l'étendue du territoire avec 148 établissements d'importation de produits laitiers inspectés suite à l'alerte de contamination des produits de la marque LACTALIS ; 80 kg de jambons contaminés par <i>Listeria Monocytogenes</i> ont été retirés du marché dans la région du Centre ; 3 600 œufs à couver (OAC) ont été saisis et détruits dans la région du Centre de même que 24 120 OAC dans la région du Nord ; L'assainissement du circuit de distribution et de commercialisation des médicaments vétérinaires par l'octroi de 101 AMM.	

PERSPECTIVES
2019

- La poursuite de la surveillance des maladies animales ;
 - Le renforcement des capacités et des compétences du Réseau d'Epidémiosurveillance au Cameroun (RESCAM) ;
 - Mise en fonctionnement du Centre de gestion des opérations d'urgences en santé animale ;
 - La mise en œuvre du plan de contingence contre la peste équine ;
 - La mise en œuvre des plans de lutte (11) contre les maladies animales et les zoonoses prioritaires ;
 - La poursuite de l'acquisition du matériel de surveillance et de gestion des foyers ;
 - L'appui au diagnostic des maladies animales ;
 - La vaccination de masse du gros bétail et des animaux de compagnie ;
 - La mise en œuvre des plans opérationnels de contrôle et de lutte contre les maladies animales prioritaires ;
 - La poursuite de l'amélioration de la qualité des services de santé animale par le développement des infrastructures de santé animale ;
 - Le renforcement des capacités du personnel ;
 - L'ouverture des annexes du LANAVET (Bafoussam, Ngaoundéré et Douala) ;
 - La mise en œuvre de la phase contrôle (Vaccination de masse) du Programme National de Contrôle / Eradication de la Peste des Petits Ruminants (PPR) ;
 - La mise en place du réseau de collecte, de traitement et de transmission des données zoonosaires et d'analyse des risques de la Direction des Services Vétérinaires ;
 - Le renforcement des équipes d'intervention rapide par une amélioration de la mobilité (amélioration du parc automobile des services d'intervention nationale et régionale), du matériel informatique, des moyens de communication et d'intervention ;
 - La poursuite du processus du contrôle de la qualité de la viande mise sur le marché (estampillage) ;
 - La poursuite de la révision de la législation vétérinaire ;
 - La révision des certificats et autres documents sanitaires ;
 - L'amélioration de la certification vétérinaire et du contrôle officiel ;
 - L'amélioration du cadre de mise en œuvre de la restauration collective en prélude à la CHAN 2020 et la CAN 2021 ;
 - Le renforcement des capacités du personnel par la mise en œuvre des exercices de simulation ;
 - La mise aux normes sanitaires de la filière avicole conformément aux prescriptions de l'OIE ;
 - L'appui à l'installation des vétérinaires privés à vocation rural en prélude à la mise en œuvre du mandat sanitaire ;
- La poursuite de l'assainissement du circuit de distribution, de commercialisation des médicaments vétérinaires.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 CONTRÔLE DES MALADIES ANIMALES

L'objectif de l'action était de réduire de 2% la prévalence des maladies prioritaires. L'indicateur retenu pour le renseigner est le taux de prévalence des maladies prioritaires. La référence estimée en 2016 était de 20% pour une cible de 18% en 2018 au lieu de 19% obtenu. Le résultat n'a pas été atteint du fait de la difficulté d'évaluer la performance d'une part et des faibles ressources allouées à la prise en charge des foyers de maladies animales et des mesures de prophylaxie médicale (vaccination de masse), d'où un taux de couverture vaccinale de moins de 40% pour le gros bétail d'autre part.

Les effets de cette faible allocation budgétaire pour la gestion des foyers de maladies animales largement rapportés par le RESCAM ont été mitigés par la mobilisation des ressources matérielles mises à disposition par les partenaires au cours des exercices 2016 – 2017. Ce stock ayant été épuisé, il est suggéré que leur reconstitution en soit une priorité pour le PPA 2020.

L'évaluation de l'indicateur n'étant pas toujours aisée, il est nécessaire de le révisé.

OBJECTIF	Réduire la prévalence des maladies animales								
Indicateur	Intitulé:		Taux de prévalence moyen des maladies ciblées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		20.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		16.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Prévalence des maladies animales reduites de 1% (19%)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 849 500 000	1 849 500 000	1 819 199 999	1 819 199 999	797 799 999	797 799 999	43,85 %	43,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	· La faiblesse des ressources ne favorise pas les performances des Services Vétérinaires ; · La production du vaccin contre la Fièvre Aphteuse est sujette à l'expertise des laboratoires internationaux (BVI au Botswana) par conséquent l'approvisionnement est difficile ; · La Peste porcine africaine est endémique dans notre pays et n'a aucun traitement préventif ni curatif ce qui cause des pertes importantes à la filière ; · Le contrôle de la PPR est une exigence globale au niveau mondial et fait l'objet d'une priorité ; · L'insécurité transfrontalière à l'Est et à l'Extrême-Nord entraînant les mouvements incontrôlés des animaux aux frontières avec la RCA et le Nigeria, la réduction des pâturages, le vol du bétail et le risque élevé d'introduction des maladies transfrontalières à l'instar de la rage canine relevée dans les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord de même que le Monkey-pox dans la région du Nord-Ouest ; · La crise sécuritaire dans les régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest entrave l'accès des acteurs aux services de santé animale ; · L'insuffisance des équipements d'inspection et du matériel de protection du personnel du fait de la faible allocation des ressources budgétaires ne favorise pas les bonnes conditions de travail du personnel ;								

	· La hausse de l'incidence de la rage dans la région de l'Est due au flux important des réfugiés ; · La forte prévalence des maladies émergentes et ré-émergentes dans les pays voisins ; Le fort intérêt des pays amis et des partenaires techniques au développement sur les questions relatives à la santé publique vétérinaire et aux maladies transfrontalières et économiques du bétail s'est traduit par une forte contribution financière et matérielle à la mise en œuvre des actions correctives inhérentes des écarts relevés par les évaluations PVS (Performance des Services Vétérinaires) et JEE (Joint External Evaluation) du RSI (Règlement Sanitaire International), justifiant d'importants résultats enregistrés dans la mise en œuvre du programme mais non prise en compte par les ressources internes du MINEPIA ;
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	• Le rapportage de 921 foyers de maladie dont 51 d'entre eux ont été confirmés au laboratoire en ce qui concerne la Rage, la Fièvre Aphteuse, la Peste des Petits Ruminants, La Peste Porcine Africaine, la Péripleurite contagieuse bovine, la tuberculose et le Rouget ; · La construction de 47 CZV ; · La construction de 17 parcs vaccino-gènes ; · L'équipement de 14 CZV ; · Le transfert d'un montant de 40 millions au LANAVET pour l'acquisition des vaccins contre la Fièvre Aphteuse ; · La finalisation du bâtiment de la MSEG ; · Acquisition des insecticides et des trypanocides pour la MSEG ; · Mise en œuvre de la campagne de vaccination du gros bétail contre les maladies animales prioritaires : 1 658 504 animaux vaccinés contre la PPCB ; 1 010 137 animaux vaccinés contre le charbon symptomatique ; 950 089 animaux vaccinés contre la dermatose nodulaire ; 856 696 animaux vaccinés contre la pasteurellose, 991 898 animaux vaccinés contre la PPR ; 447 900 animaux vaccinés contre l'anthrax ; · L'élaboration de 03 protocoles d'enquêtes sur la Peste des petits ruminants, Fièvre Aphteuse, et la Péripleurite contagieuse des bovidés en collaboration avec le CIRAD ; · L'élaboration des plans opérationnels de lutte contre les maladies animales (la maladie de Newcastle, la Peste porcine africaine, la Peste des petits ruminants, la Fièvre Aphteuse et la Péripleurite contagieuse des bovidés et l'anthrax) et du plan stratégique PPCB ; · Près de 08 millions de doses de vaccins PPR sont disponibles au LANAVET et seront utilisées pour la Campagne de vaccination de 2019 ; · Près de 5 000 000 de petits ruminants ont été dénombrés et environ 400 000 ménages sensibilisés et prêts à la vaccination ; Par ailleurs, d'autres activités ont été menées avec les partenaires parmi lesquelles : · Le renforcement des capacités du personnel de terrain (près de 600 personnels et agents du RESCAM) sur le contrôle des maladies animales prioritaires et les techniques de diagnostic, de prélèvement et de conditionnement des échantillons pour analyses de laboratoires ; · La vaccination de près d'un million (1 000 000) de petits ruminants au cours de la phase pilote du programme national de contrôle et d'éradication de la Peste des petits ruminants (PPR) dans les départements du Logone-et-Chari et du Mayo-Sava ;
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La mise en œuvre d'un certain nombre d'activités notamment la prise en charge effective et efficace de ces foyers qui a contribué à la protection du cheptel national et des populations humaines, ainsi qu'au renforcement de résultats des productions animales ; Un accent a également été mis sur la surveillance et la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène. Ce qui a permis de (i) maintenir le statut indemne sur l'ensemble du territoire, (ii) se rassurer de la quiétude épidémiologique dans les grands bassins de production ; La mise en œuvre du programme national de contrôle et d'éradication de la PPR conformément à la stratégie mondiale d'éradication de la maladie ; La disponibilité du stock de sécurité acquis lors de l'épizootie de Grippe aviaire.

Perspectives 2019	• La poursuite de la surveillance des maladies animales ; · Le renforcement des capacités et des compétences du Réseau d'Epidémiosurveillance au Cameroun (RESCAM) ; · Mise en fonctionnement du Centre de gestion des opérations d'urgences en santé animale ; · La mise en œuvre du plan de contingence contre la peste équine ; · La mise en œuvre des plans de lutte (11) contre les maladies animales et les zoonoses prioritaires ; · La poursuite de l'acquisition du matériel de surveillance et de gestion des foyers ; · L'appui au diagnostic des maladies animales ; · La vaccination de masse du gros bétail et des animaux de compagnie ; · La mise en œuvre des plans opérationnels de contrôle et de lutte contre les maladies animales prioritaires ; · La poursuite de l'amélioration de la qualité des services de santé animale par le développement des infrastructures de santé animale ; · Le renforcement des capacités du personnel ; · L'ouverture des annexes du LANAVET (Bafoussam, Ngaoundéré et Douala) ; · La mise en œuvre de la phase contrôle (Vaccination de masse) du Programme National de Contrôle / Eradication de la peste des Petits Ruminants (PPR) ; · La mise en place du réseau de collecte, de traitement et de transmission des données zoosanitaires et d'analyse des risques de la Direction des Services Vétérinaires ; Le renforcement des équipes d'intervention rapide par une amélioration de la mobilité (amélioration du parc automobile des services d'intervention nationale et régionale) et du matériel informatique et en moyens de communication et d'intervention.
-------------------	---

Action 02 PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET LUTTE CONTRE LES ZOONOSES

L'objectif de l'action 2, était de réduire le risque de contamination de l'homme par les zoonoses. L'indicateur retenu pour le renseigner est le taux de prévalence des zoonoses. La référence estimée en 2016 était de 10% pour une cible de 7% en 2018. Cette prévalence est resté identique car les résultats de l'évaluation des actions mis en oeuvre n'ont trouvé aucune différence significative pour ce qui est du taux. Il est nécessaire de revoir la formulation de cet indicateur.

OBJECTIF	Réduire les risques de contamination de l'Homme par les zoonoses								
Indicateur	Intitulé:		Taux de prévalence des zoonoses				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25 % Prévalence des zoonoses						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	502 500 000	502 500 000	372 721 275	372 721 275	372 721 275	372 721 275	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• L'insécurité transfrontalière à l'Est et à l'Extrême-Nord entraînant les mouvements incontrôlés des animaux aux frontières avec la RCA et le Nigeria, la réduction des pâturages, le vol du bétail et le risque élevé d'introduction des maladies transfrontalières à l'instar de la rage canine relevée dans les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord de même que le Monkey-pox dans la région du Nord-Ouest ; • La crise sécuritaire dans les régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest entrave l'accès des acteurs aux services de santé animale ; • L'insuffisance des équipements d'inspection et du matériel de protection du personnel du fait de la faible allocation des ressources budgétaires ne favorise pas les bonnes conditions de travail du personnel ; • La hausse de l'incidence de la rage dans la région de l'Est due au flux important des réfugiés ; • Les Services Vétérinaires étant considérés par la communauté internationale comme étant un bien public mondiale bénéficient dans le cadre de la gestion des problématiques de santé publique et eu égard à l'approche « une Santé » (multisectoriel et multi acteurs) recommandés par le Gouvernement, d'une assistance permanente des organismes statutaires et internationaux.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	• Acquisition de 300 litres d'encre alimentaires ; • 1 037 149 animaux d'élevage toutes espèces confondues (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles) ont été abattus et inspectés ; • 80 817 kg de viandes et abats ont été saisis dans les abattoirs et détruits ; • Plus de 12 lots soit 103 958 boîtes de lait ont été retirés du marché sur toute l'étendue du territoire avec 148 établissements d'importation de produits laitiers inspectés suite à l'alerte de contamination des produits de la marque LACTALIS ; • 80 kg de jambons contaminés par <i>Listeria Monocytogenes</i> ont été retirés du marché dans la région du Centre ; • 3 600 OAC dans région du centre et 24 120 OAC dans la région du Nordont été saisis et détruits.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	• Le fort maillage des services d'inspection sanitaire vétérinaire (724 Centre Zootechnique Vétérinaires) et 15 Postes d'ISV actif de manière quotidienne pour veiller à l'ISV fait de cette activité l'une des plus efficaces des Services Vétérinaires pour la détection précoce de risques liées à la Sécurité Sanitaires des Aliments et la prise en charge des zoonoses prioritaires sur toute l'étendue du territoire ; • Le maillage du territoire par les Services Vétérinaires privés qui contribue efficacement à la vaccination des animaux de compagnie ; • La célébration de la journée mondiale de lutte contre la rage qui est un atout pour la sensibilisation du public ; • La mise en œuvre de l'approche « une santé » permet une communication efficace des services de santé animale et santé humaine renforçant le cadre de détection d'intoxication et des toxi-infections alimentaire.
Perspectives 2019	• La poursuite du processus du contrôle de la qualité de la viande mise sur le marché (estampillage) ; • La poursuite de la révision de la législation vétérinaire ; • La révision des certificats et autres documents sanitaires ; • L'amélioration de la certification vétérinaire et du contrôle officiel ; • L'amélioration du cadre de mise en œuvre de la restauration collective en prélude à la CHAN 2020 et la CAN 2021 ; • Le renforcement des capacités du personnel par la mise en œuvre des exercices de simulation; • La mise aux normes sanitaires de la filière avicole conformément aux prescriptions de l'OIE.

Action 03 AMELIORATION DE LA QUALITE DES MEDICAMENTS VETERINAIRES ET PRODUITS A USAGE VETERINAIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA PROFESSION VETERINAIRE

L'objectif de l'action, était de maîtriser la qualité des produits vétérinaires mis sur le marché et les prestations des vétérinaires privés. L'indicateur retenu pour le renseigner, est le Taux de médicaments autorisés. La référence estimée en 2016 était de 3.6 % pour une cible de 20 % en 2018. Le résultat atteint au cours de cette année est de 19,46% du fait de la tenue irrégulière des sessions d'AMM.

OBJECTIF	Améliorer la qualité des médicaments et produits à usage vétérinaire								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de médicaments vétérinaires homologués				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 204 250 000	2 204 250 000	2 202 014 418	2 202 014 418	2 158 014 418	2 158 014 418	98 %	98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• L'accompagnement du PRODEL et la GIZ pour l'installation des jeunes vétérinaires à vocation rurale en clientèle privée ; • La volonté du MINEPA d'accompagner le développement de la profession vétérinaire privée qui s'est traduite par l'ouverture de 58 postes dans les 58 départements et l'appui à l'autonomisation de l'ONVC ; • La poursuite de l'instruction des dossiers de demande d'autorisations de mise sur le marché (AMM) et la délivrance des AMM.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	• Cent une (101) décisions d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des médicaments vétérinaires ont été octroyées dont douze (12) de renouvellements ; • Dix-huit (18) autorisations d'importation des médicaments vétérinaires ont été délivrées ; • Un plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens a été élaboré conjointement avec le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ; • Une étude sur l'opérationnalisation du mandat sanitaire et la définition des modèles d'investissement en clientèle privée assortie au plan de soutien au mandat sanitaire a été élaborée ; • Cinquante-trois (53) vétérinaires ont reçu un avis favorable à l'inscription à l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun (ONVC) et vingt-cinq (25) vétérinaires pour l'installation en clientèle privée ; • La construction du siège de l'ONVC a été finalisée.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• 484 Vétérinaires inscrits à l'ONVC ; • 112 autorisés à s'installer en clientèle privée dont 55 Vétro-praticiens réellement installés, 40 en cours d'installation et 16 Importateurs de médicaments vétérinaires ; • 134 médicaments vétérinaires autorisés de mise sur le marché.
Perspectives 2019	• L'appui à l'installation des vétérinaires privés à vocation rural en prélude à la mise en œuvre du mandat sanitaire ; • La poursuite de l'assainissement du circuit de distribution, de commercialisation des médicaments vétérinaires

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 408

DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Responsable du programme

BELAL EMMA
Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

PROGRAMME 408 : DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME : Dr BELAL EMMA

OBJECTIF	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	
Indicateur	Intitulé:	Quantité de produits halieutiques produits
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	218191.203125
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	220000.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 2 760 124 000	CP 2 760 124 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BELAL EMMA, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La production halieutique actuelle du Cameroun reste insuffisante pour couvrir les besoins réels du pays.

Le programme 408 qui s'aligne sur l'axe de la stratégie du secteur rural dénommé "Modernisation de l'appareil productif" a pour objectif d'accroître durablement les productions halieutiques par la maîtrise de la production des pêches de capture, le développement de l'aquaculture intensive et le développement des infrastructures aquacoles et de pêche. Cela se fera à travers un meilleur suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN), la réduction des pertes post capture, la formation des acteurs de la pêche et de l'aquaculture ainsi que leur appui en équipements, le développement de l'aquaculture intensive et l'aménagement des infrastructures.

En ce qui concerne la zone d'intervention, il s'agit de la façade maritime, les plans d'eau continentaux et les fermes aquacoles publiques et privées sur l'ensemble du territoire national. Pour la mise en œuvre efficace du programme, les principaux acteurs étatiques, ceux du secteur privé, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs de la recherche sont interpellés.

Les difficultés liées à la collecte des données et la production des statistiques fiables ont entraîné une mauvaise estimation des cibles. La vitesse de développement de l'aquaculture, tout comme sa contribution à l'accroissement de la production halieutique nationale, par exemple, ont été sous-estimées. Ainsi, la cible de l'action 3 a été atteinte avant terme ; d'où la nécessité de définir une nouvelle cible sur la base des statistiques disponibles.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 408 est d'accroître durablement les productions halieutiques par la maîtrise de la production des pêches de captures d'une part, et d'autre part, la promotion d'une aquaculture intensive.

Globalement, le résultat qui devrait être obtenu au terme de l'année 2018 sur la base des projections se situe à 222 000 tonnes de produits halieutiques, mais suite à la validation de l'annuaire statistique, cette valeur a été revue à la hausse. Elle est de 269 383,8 tonnes en 2018. Ainsi, le taux de réalisation de l'indicateur (cible globale) est de plus de 100 %. Ce résultat est le fruit de plusieurs actions, notamment :

- Le renforcement de la coordination stratégique à travers la désignation des responsables d'activités et des tâches d'une part et d'autre part le suivi de leurs activités ;
- Le renforcement de la surveillance des activités de pêche à travers la mise en œuvre de la convention de collaboration MINEPIA-MINDEF relative à la lutte contre la pêche INN ;

L'appui à la mise en œuvre effective du repos biologique et la cogestion des ressources halieutiques dans les retenues d'eau.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	222 000 Tonnes de poissons issues de la pêche et de la l'aquaculture	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	210,55	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 709 444 297	CP 2 709 444 297
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 50 679 703	Ecart CP 50 679 703
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 167 032 623	CP 2 164 435 641
TAUX DE CONSOMMATION	92,21 %	92,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats obtenus se justifient par : • Le renforcement de la surveillance des activités de pêche à travers la mise en œuvre de la convention de collaboration MINEPIA/MINDEF relative à la lutte contre la pêche INN; • La mise en œuvre effective du repos biologique et de la cogestion des ressources halieutiques dans certaines retenues d'eau, accompagnée de l'organisation des journées de promotion et d'animation des activités de pêche ; • La mise en exergue des activités aquacoles avec un suivi et un encadrement de pointe ; • La mise en œuvre du projet PPEA en collaboration avec le FIDA • Le développement de l'élevage en cage • La valorisation des activités de pêche dans le nouveau barrage de Lom-pangar	

PERSPECTIVES 2019	• La poursuite de la mise en œuvre du repos biologique et de la cogestion des ressources halieutiques dans les retenues d'eau ; • L'encadrement et le renforcement des capacités des acteurs de la pêche ; • La poursuite de la mise en œuvre des activités relatives au développement de l'aquaculture intensive ; • La réhabilitation et la sécurisation des stations aquacoles ; • La poursuite de la construction des infrastructures de pêche et d'aquaculture ; • L'organisation d'ateliers de renforcement des capacités des acteurs
----------------------	---

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 MAÎTRISE DE LA PRODUCTION DES PÊCHES DE CAPTURE

L'action 1 avait pour objectif de mettre sur pied des structures d'encadrement de pêche, en vue d'augmenter à terme, la quantité de produits halieutiques. Le taux de réalisation technique de l'indicateur par rapport à la cible globale (222 000 tonnes en 2018) est de plus de 100% et le résultat technique étant de 266 769,3 tonnes. Ce résultat est lié à l'amélioration et au renouvellement des équipements et matériels de pêche, l'amélioration des conditions de travail des acteurs et la lutte contre la pêche INN.

OBJECTIF	Augmenter la production des pêches de capture								
Indicateur	Intitulé:		Quantité des produits halieutiques débarqués				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		t						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		216176.703125						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		220000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		266 769,3 tonnes						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	234 553 000	234 553 000	112 313 297	112 313 297	62 233 297	59 636 315	55,41 %	53,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Amélioration de la gouvernance en matière des pêches ; • Lutte contre la pêche INN ; • Amélioration des conditions de travail des acteurs ; • Accès aux intrants et autres matériels de pêche ; • Structuration des pêcheurs de Lom Pangar ; • La mise en œuvre du repos biologique et de la cogestion des ressources halieutiques dans les retenues d'eau.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Les activités de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale et Maritime (MIDEPECAM) sont mises en œuvre ; • Les activités au niveau de la Caisse de Développement de la pêche Maritime sont mises en œuvre ; • Le Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute (LINAFI) est appuyé dans son fonctionnement ; • La mise en œuvre du repos biologique dans les retenues d'eau de Maga, Lagdo, Mbakaou et Mapé a été effective ; • Le suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche à travers la mise en œuvre de la convention de collaboration MINEPIA/MINDEF relative à la lutte contre la pêche INN a été assuré ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'amélioration de la gouvernance des pêches à travers l'appui en équipements et matériels de pêche ainsi que la contribution à la gestion durable des ressources constitue la base de la maîtrise des activités de cette action. Toutefois, certaines difficultés liées à la maîtrise de la totalité des acteurs est un frein au développement du secteur et n'a pas permis la réalisation de certaines tâches telle que la délivrance des permis à tous les pêcheurs.								

Perspectives 2019	• La poursuite de la structuration des pêcheurs ; • La poursuite du suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche ; • Le suivi des activités au niveau de la Cellule Opérationnelle de l'unité de coordination et de suivi- Evaluation de la mise en œuvre des projets prioritaires à réaliser dans la zone de Bakassi et du Lac Tchad ; • La poursuite de la mise en œuvre du repos biologique et de la cogestion des ressources halieutiques dans les retenues d'eau ; • La coordination des activités des Postes de Contrôle de Pêche (PCP) et des Centres de Pêche (CP) ; • La réalisation de l'enquête-cadre et étude socio-économique au niveau du barrage de Lom Pangar.
-------------------	--

Action 02 DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE INTENSIVE

L'objectif de l'action 2 est d'augmenter la production aquacole. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, il a été retenu comme indicateur : la quantité des produits d'aquaculture obtenus dont la cible globale en 2018 a été fixée à 3268 tonnes.

Au terme de l'année 2018, il apparaît un taux de réalisation de cet indicateur de 80%.

Cette performance a été possible grâce notamment à l'acquisition des kits de pisciculture pour certaines écloseries modernes publiques et privées, l'amélioration de la gestion technico-économique des fermes aquacoles et la vulgarisation des techniques modernes d'aquaculture.

OBJECTIF	Augmenter la production de l'aquaculture							
Indicateur	Intitulé:		Quantité des produits d'aquaculture obtenue				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		2314.5					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		6500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 614,5 tons of fish					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	147 106 000	147 106 000	143 106 000	143 106 000	116 000 000	116 000 000	81,06 %	81,06 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Poursuite du développement des fermes aquacoles privées ; • Formation du personnel d'encadrement de la filière et des pisciculteurs ; • Accompagnement des acteurs.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Mise en œuvre effective du Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Aquacole jeune (PPEA), en collaboration avec le FIDA ; • La pérennisation du Projet de mise en place des unités intensives de production des poissons en cage dans les plans d'eau, en collaboration avec les acteurs privés ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les nouvelles techniques modernes d'aquacultures sont développées et vulgarisées, certaines stations aquacoles sont réhabilitées, une unité pilote d'aquaculture est électrifiée.							
Perspectives 2019	• Mise en fonctionnement des unités pilotes d'aquaculture • La poursuite du développement de la production intensive de poissons ; • La poursuite de la vulgarisation des nouvelles techniques de production aquacole ; • La poursuite de la mise en œuvre des activités du projet PPEA.							

Action 03 DEVELOPPMENT DES INFRASTRUCTURES AQUACOLEES ET DES PECHEES

L'objectif de cette action est de moderniser et développer les infrastructures et les fermes semencières.

Le nombre d'infrastructures et de fermes semencières de production d'alevins construites et fonctionnelles a été retenu comme indicateur pour mesurer l'atteinte de cet objectif, et la cible globale en 2018 a été fixée à 9.

Le taux de réalisation de cet indicateur est de 80,95%.

Cette performance a été possible grâce notamment à la réhabilitation de certaines stations aquacoles, la construction des écloseries modernes et des infrastructures de pêche et la mise en place des unités pilotes de production de poisson.

OBJECTIF	Moderniser et développer les infrastructures aquacoles et de pêche								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'infrastructures mises en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		t						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		105.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 378 465 000	2 378 465 000	2 454 025 000	2 454 025 000	1 988 799 326	1 988 799 326	94,95 %	94,95 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Mise en fonctionnement des unités pilotes construites antérieurement ; • Mises en place des unités intensives de production de poissons (cages, bacs bétonnés hors sol etc.).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Construction de fumoirs ; • Equipement de quatre (04) postes de contrôle de pêche ; • Equipement d'un (01) centre de pêche • Construction de deux (02) halles de vente de poisson.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La réalisation des travaux exécutés sur les ressources transférées aux collectivisées territoriales décentralisées qui rencontraient souvent certaines difficultés, s'améliore de plus en plus.								
Perspectives 2019	• La poursuite de la réhabilitation des stations aquacoles • Le développement des infrastructures de pêche et d'aquaculture.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 409

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES

Responsable du programme

OUMAROU OUSMANOU
Directeur des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

PROGRAMME 409 : « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ÉLEVAGE, PECHEES ET INDUSTRIES ANIMALES »

RESPONSABLE DU PROGRAMME : M. OUMAROU OUSMANOU

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	85.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	99.0
	Année cible:	2019
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 8 848 891 000	CP 8 848 891 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OUMAROU OUSMANOU, Directeur des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 409, intitulé « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales » vise une meilleure mise en œuvre des programmes du MINEPIA. En 2018, les résultats de ce programme ont résulté de la mise en œuvre du plan d'actions prévu pour cette année ainsi que des événements survenus au cours de la même année. La mise en œuvre du Programme a été influencée par un certain nombre d'éléments notamment :

La poursuite de l'appropriation de la loi portant Régime Financier de l'Etat par la mise en œuvre du budget programme ;

La tenue régulière des réunions de coordination hebdomadaire au niveau central

La tenue semestrielle des réunions de coordination élargie aux délégations régionales

La multiplication des missions de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des activités du ministère

Le respect du plan de passation des marchés malgré certains retards observés

L'insuffisance de l'appropriation des outils de la décentralisation par les Collectivités Territoriales Décentralisées

L'exposition des services du MINEPIA à l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord où sévit la guerre contre Boko Haram

La crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

La poursuite des activités du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE)

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

La stratégie du Programme consiste à améliorer la coordination des services, assurer la bonne exécution financière des programmes, améliorer le cadre de travail des personnels, poursuivre la mise en œuvre du cadre organique et multiplier les missions de contrôle et de mise en œuvre des activités du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales. Globalement, le taux de réalisation de l'indicateur obtenu est de **85,74%**.

Ce niveau de réalisation est dû :

- Au renforcement du dispositif de pilotage ;
- À la continuité de la mise en œuvre du cadre organique par la nomination des nouveaux responsables ;
- À l'appropriation progressive du Budget Programme ;
- À la tenue régulière des réunions de coordination hebdomadaire au niveau central et au sein de chaque direction ;
- À la multiplication des missions de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des activités du ministère ;
- Au respect du plan de passation de marché malgré certains retards observés ;
- À l'amélioration du dispositif de collecte des données statistiques.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	• 01 loi de finance votée • 03 documents de planification et de programmation produits • 01 Rapport Annuel de Performance 2018 du MINEPIA produit • 01 refonte des programmes du MINEPIA validé en collaboration avec l'Union Européenne • la construction de 05 bâtiments administratifs dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail du personnel • La poursuite des activités du RGAE	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	50%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 868 962 778	CP 7 868 962 778
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 979 928 222	Ecart CP 979 928 222
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 943 786 962	CP 5 933 700 038
TAUX DE CONSOMMATION	75,53 %	75,41 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le niveau de mise en place du dispositif est amélioré grâce au respect du cadre organique du MINEPIA et à l'accent mis dans le suivi des activités et aussi à diverses formations en rapport avec le budget programme et la gestion axée sur les résultats à travers : • La tenue régulière des réunions de coordination hebdomadaire au niveau central et au sein de chaque direction la tenue semestrielle des réunions de coordination élargies aux délégations régionales • La multiplication des missions de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des activités du ministère • Le respect du plan de passation de marché malgré certains retards observés. Tels sont les facteurs qui ont favorisé ce taux de réalisation des activités bien que le Programme 409 n'ait pas atteint la cible visée de 99%.	

PERSPECTIVES 2019	• Poursuivre la mise en place d'un cadre de pilotage de la performance conforme aux exigences de la nouvelle démarche de Gestion Axée sur les Résultats • Poursuivre le renforcement des capacités du personnel du MINEPIA afin de le rendre plus performant • Poursuivre l'amélioration du cadre de travail des personnels du MINEPIA • Poursuivre les activités du RGAE
----------------------	---

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DEL'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)

Cette action vise à assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA). La performance obtenue pour l'année 2017 est justifiable par les efforts et l'engagement du ministère à mieux coordonner les actions entreprises. Les réunions de coordination, le suivi évaluation des activités sont parmi les actions ayant facilité l'atteinte des différents résultats.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		98.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		98% of performance-based steering system at MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 025 187 000	4 025 187 000	3 705 246 195	3 705 246 195	3 081 442 369	3 073 932 316	83,16 %	82,96 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action sont essentiellement axées sur le fonctionnement des différents services centraux et déconcentrés du MINEPIA. Les activités se sont déroulées dans un contexte de redéploiement du personnel selon le cadre organique								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	les extrants majeures obtenus au courant de l'exercice budgétaire 2018 sont les suivants : • 26 rapports de réunions de coordination ministérielle; • 02 rapports de réunions de coordination élargie aux services déconcentrés du MINEPIA; • 01 rapport annuel d'activités du MINEPIA pour l'exercice 2017; • 01 rapport de mise en œuvre de la feuille de route ministérielle; • 01 Rapport Annuel des Performances (RAP) pour l'exercice 2017; • 6219 correspondances et actes administratifs ont été formalisés par la Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison (SDACL); • 55% des dossiers administratifs et individuels des personnels sont à jour dans leur avancement d'échelon et de classe; • 01 référentiel d'activités de nos quatre programmes élaboré et validé dans le cadre de l'appui budgétaire apporté au gouvernement par l'Union Européenne; • 12 marchés publics lancés, 10 ont été attribués soit un pourcentage de 83,34% ; • 08 bâtiments à usages de bureau construits								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'obtention de ces résultats s'explique par l'accent mis sur le suivi des activités du MINEPIA à travers la tenue régulière des réunions de coordination hebdomadaire au niveau du ministère, des différents programmes et les services déconcentrés malgré les difficultés liées au suivi des ressources transférées aux CTD et aux projets et programmes.								

Perspectives 2019	• Poursuivre la tenue des réunions de coordination dans chaque service du ministère permettant de rendre compte efficacement de l'état d'avancement des différentes activités. Ceci dans le but de pallier en temps opportun aux difficultés rencontrées • Mettre un accent sur l'élaboration des outils de pilotage du budget programme • Sensibiliser les délégués régionaux sur la gestion et le rendu des budgets qui leurs sont alloués ; • Opérationnaliser le dispositif rénové de la chaîne PPBS • Mettre un accent sur la coordination et le suivi des ressources transférées aux CTD, projets et programmes
-------------------	---

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)

La production des documents de planification et de programmation a permis d'améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) au cours de l'année 2018. Ainsi la plus part des activités programmées a été mise en œuvre et les résultats obtenus sont au delà des prévisions escomptées tel que le présente le tableau de performance.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)								
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		7.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100% of Planning and programming documents produced annually on time at MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	12 000 000	12 000 000	9 594 998	9 594 998	9 594 998	9 594 998	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : • €€ L'insuffisance de la motivation des différents acteurs de la chaine PPBS ; • L'appropriation timide de différentes étapes du processus de budgétisation; • L'insuffisance de l'appropriation de la méthodologie d'élaboration de la Chaîne de Résultats.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• 01 Document de Chaîne de Résultats 2017 des programmes produit et validé par le MINEPAT ; • 01 Document de revue des programmes produit et validé ; • 01 Document de programmation produit et validé (CDMT); • 01 projet de performance des Administration (PPA) produit et validé ; • 01 référentiel des activités élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Réforme Sectoriel (CRS) dans le secteur rural, • 01 contribution du MINEPIA à l'élaboration du rapport de suivi de la SDSR ; • 06 études suivies donc 05 dans le cadre de la phase II du PLANUT volet Elevage et Pêches et 01 en coopération avec la Banque Africaine ; • 06 conventions suivies avec l'AFD, la BID, la BM, l'UE, la BAD, la GIZ et le FIDA ; • 07 accords de partenariat suivis avec l'Afrique du Sud, la Russie, la RCA, l'Argentine, le Nigéria, le Brésil, la Chine; • Participation au salon international de l'agriculture à Paris ; • 01 dispositif rénové du comité interne PPBS testé dans le cadre de la mise en œuvre de la FTC amélioration du dispositif PPBS avec le Programme AMO.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Les résultats ci-dessus n'ont été possibles que grâce au dynamisme des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre. Les extrants attendus au cours de l'exercice 2018 sont au-delà des résultats attendus.								

Perspectives 2019	• Sensibiliser les responsables des programmes sur la nécessité de s'impliquer activement dans l'élaboration des différents outils pris en compte dans le processus de budgétisation; • • Sensibiliser et former tous les services déconcentrés du MINEPIA en méthodologie d'élaboration des documents de planification et du Plan d'action; • • Sensibiliser les responsables des programmes sur la nécessité de la participation de la DEPCS en particulier la CEP concernant la coordination et le suivi des études à réaliser dans le sous-secteur EPIA ; • • La programmation ayant un effet de glissement il est important que tous les programmes initient dès le mois de janvier l'élaboration des éléments de maturité des projets à programmer ;
-------------------	--

Action 03 GESTION FINANCIÈRE ET BUGÉTAIRE AU MINEPIA

La bonne exécution financière des programmes au MINEPIA a été efficace d'une part par la clarté de la loi de finances et d'autre part par le suivi du traitement des dossiers engagés.

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes au MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et de programmation produits annuellement dans les délais au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100% of Budget and programming documents produced annually on time in MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	220 500 000	220 500 000	166 522 229	166 522 229	165 521 969	165 521 969	99,4 %	99,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• L'exécution du budget du MINEPIA a démarré avec un blocage de précaution obligatoire 20% sur tous les Biens et Services ; • Les lourdeurs administratives dans les procédures de passation de marchés, la faible absorption des ressources transférées au CTD ; • L'instabilité sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord ; • L'exécution du budget a été encadrée par la circulaire sur l'exécution du budget au titre de l'exercice 2018 ; • Facilitation de la gestion budgétaire informatisée par l'application PROBMIS ; • L'absence d'une mission de suivi du BIP.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : • 01 document de pré-conférence budgétaire produit ; • 01 document du CIEP produit ; • 01 document de conférence budgétaire produit ; • 01 Loi de Finances du chapitre 31, élaborée et transmis au MINFI ; • 01 Plan de Travail Annuel disponible ; • 83,43% du Budget du MINEPIA exécuté ; • 83,33% des marchés publics du MINEPIA ont été attribués soit 10 marchés publics sur 12.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Les résultats ci-dessus n'ont été possibles que grâce au dynamisme des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre de cette action. les ressources allouées ont permis de réaliser la plus part des activités • Les quotas mis à la disposition du MINEPIA en ce qui concerne le budget de fonctionnement sont largement inférieurs au budget de fonctionnement des services centraux du MINEPIA • Le faible niveau d'exécution des marchés dans les zones enclavées et d'insécurité								

Perspectives 2019	• Saisir le DGB/MINFI pour améliorer la fiabilité de l'application PROBMIS quant à la production de certains états sur l'exécution du budget • Améliorer la collaboration avec les CTD dans l'exécution des projets à ressources transférées
-------------------	--

Action 04 DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINEPIA

Les activités de cette action visent d'une part la réalisation des enquêtes et recensements sur le sous-secteur élevage, pêches et industries animales. L'objectif étant de disposer des informations statistiques actualisées et fiables sur le sous-secteur. Et d'autre part l'amélioration de la collecte, du traitement et de la diffusion des statistiques courantes du sous-secteur élevage, pêches et industries animales qui accorde une attention particulière à la remontée et la compilation des statistiques de source administrative.

OBJECTIF	Améliorer la production et la diffusion de l'information statistique du sous-secteur EPIA								
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100% of Produced and disseminated statistical directory						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	482 000 000	482 000 000	637 409 971	637 409 971	620 259 971	620 259 971	97,31 %	97,31 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'obsolescence ou l'absence des données structurelles, la faible qualité ou l'absence des données conjoncturelles et la faiblesse des capacités organisationnelles et techniques au niveau de la DEPCS Positivement, il est à noter - L'appui technique de l'INS - L'engouement du personnel impliqué dans le dispositif de collecte et de production des statistiques. - Négativement, il s'est agi : - Des lenteurs dans le décaissement des ressources financières dédiées aux activités planifiées et les abattements de 20% ; - L'insuffisance des ressources humaines, matérielles.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : 02 Annuaire statistiques 2016 et 2017 du sous-secteur EPIA disponible mais en attente de validation ; 01 dispositif numérique de collecte et de transfert des statistiques administratives mis en place ; - La poursuite des activités du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) avec entre autres la formation d'environ 3500 personnels pour la réalisation du module de base du RGAE ; 100 recueils des statistiques d'abattage, de production de poussin d'un jour, de lait et de miel édités et diffusés ;								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'actualisation des données de productions animale et halieutique par la mise en œuvre du RGAE a nécessité une mobilisation de ressources humaines, technologiques et financières. Ainsi les ressources mises à disposition ont facilité l'obtention des résultats sus mentionnés tout en minimisant un certain nombre de risques.
Perspectives 2019	· Poursuite des activités du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage avec la réalisation du module de base ; Améliorer la fonctionnalité du dispositif numérique de la collecte et de la production des données statistiques.

Action 05 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINEPIA

Pour l'année 2018, la proportion du personnel disposant un poste de travail fixe est de 93%. Cette performance aurait été meilleure si et seulement si toutes les activités programmées avaient été réalisées.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipement adéquats au MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97.89%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		97,89% of Proportion of personnel with a fixed workstation at MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 270 304 000	1 270 304 000	901 929 919	901 929 919	331 555 919	328 979 183	36,76 %	36,48 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été confrontée à de nombreuses difficultés liées aux lourdeurs dans le processus de passation des marchés et aussi à la situation sécuritaire du pays avec les attaques de la secte islamiste Boko Haram qui sévit dans l'Extrême-Nord sans oublier le climat sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Signalons aussi le manque de collaboration entre les maires et les responsables locaux du MINEPIA quant au volet décentralisation.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : • 01 bâtiment de la DREPIA SUD en cours de construction (1ere phase); • La poursuite de l'amélioration des infrastructures des CNFZVH ; • 03 DDEPIA en cours de construction dans le Mayo-Louti, le Nyong et Kellé et la Memchum ; • 05 DAEPIA construites à Guidiguï, Kar Hay, Tokombéré, Garoua Boulaï, Moulvoudaye ; • 01 bâtiment R+3 équipé ; • 01 bâtiment de la DREPIA Centre équipé ; • 04 DDEPIA équipés dans le Mayo-Kani, le Mbam et Inoubou, le Sanaga Maritime et le Donga-Mantung , • 02 DAEPIA équipés à Dschang et Bandja.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mobilisation des ressources et le souci des gestionnaires à améliorer le cadre de travail Compte tenu des lourdeurs dans les procédures de passation de certains marchés ainsi que du climat socio politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, certaines activités dans le budget d'investissement du MINEPIA n'ont pas été exécutées. Sur le plan financier, certains marchés n'ont pu être exécutés.								
Perspectives 2019	La mobilisation des ressources et le souci des gestionnaires à améliorer le cadre de travail Compte tenu des lourdeurs dans les procédures de passation de certains marchés ainsi que du climat socio politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, certaines activités dans le budget d'investissement du MINEPIA n'ont pas été exécutées. Sur le plan financier, certains marchés n'ont pu être exécutés.								

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les activités de cette action visent essentiellement, la mise en place d'un fichier fiable des personnels du MINEPIA permettant de disposer des dossiers physiques complets de tous les personnels et de cerner les effectifs, les compétences et la masse salariale du MINEPIA. Elle permet également la déconcentration de la gestion du personnel, d'instruire de manière effective les actes de promotions qui désormais relèvent de sa compétence, ainsi que la promptitude des notifications aux différents intéressés. Elle permet également la prise en charge pour les effets financiers de ces actes sans aucune intervention des bénéficiaires. La performance obtenue cette année est due au transfert des certaines compétences du Ministère de la Fonction Publique au MINEPIA. Ce transfert a facilité la fluidité dans le traitement des dossiers.

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,5		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		97,5 % of personnel respond to the au profil containing in the professional personal or organic framework at MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 619 900 000	2 619 900 000	2 297 609 346	2 297 609 346	1 585 521 486	1 585 521 486	69,01 %	69,01 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Non mise en place de SIGIPES 2 - Tenue des sessions du Comité d'Assainissement - La tenue des sessions du Comité SIGIPES								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : 01 Fichier solde mis à jour ; 01 mission d'actualisation du fichier des personnels a pu recensés 3396 effectifs au MINEPIA ; 1595 actes d'avancement d'échelons traités ; 41 dossiers de reclassement, 26 dossiers de titularisation et 65 dossiers d'avancement de grade traités ; 02 sessions des commissions des avancements organisés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le cadre organique est un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il permet de projeter sur le moyen terme, des actions de recrutement et de renforcement des capacités des personnels, en rapport avec la structuration, les besoins et les objectifs stratégiques assignés au MINEPIA. Compte tenu des besoins exprimés par le MINEPIA au niveau de la fonction publique Les ressources financières mis à la disposition de cette action en 2017 ont permis de poursuivre l'assainissement du fichier du personnel.								

Perspectives 2019	• Actualisation du fichier physique et numérique des personnels du MINEPIA • Actualisation du référentiel des activités de l'action • Révision de l'objectif de l'action
-------------------	--

Action 07 DÉVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPIA

La performance de cette action a été obtenue grâce au déploiement du personnel et l'acquisition du matériel performant qui facilite la communication au sein du ministère.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		35.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95% of Implementation rate of IT master plan at MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	26 500 000	26 500 000	17 594 155	17 594 155	17 594 155	17 594 155	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La non contextualisation du schéma directeur informatique au niveau du MINEPIA								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : • 01 parc informatique et des équipements réseaux du MINEPIA sont Maintenus ; • 01 mise à jour permanente des contenus du site web du MINEPIA (www.minepia.gov.cm); • 10 personnels du MINEPIA formés en maintenance des équipements réseaux ; • 01 service de help Desk mis en place et fonctionnel.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bien que le schéma directeur informatique ne soit pas mis à jour, l'obtention des résultats ci-dessus est due au dynamisme des cadres. Le matériel informatique n'ayant pas été livré et à une utilisation adéquate des ressources financières mises à disposition.								
Perspectives 2019	• Densifier et fluidifier le réseau informatique • Former 10 cadres du MINEPIA en Sécurité Informatique • Stabiliser le réseau Internet au sein des différents sites du MINEPIA • Mettre à jour le schéma directeur informatique								

Action 08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPIA

Le contrôle et l'audit est chargé d'assurer systématiquement la supervision des services centraux, déconcentrés, parapublics et sous-tutelles à travers des missions d'appui à la maîtrise d'ouvrage, de contrôle et d'évaluation des services. Les moyens financiers mis pour la mise en œuvre de cette action a permis de produire 05 rapports de mission de contrôle.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'audit et de contrôle au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100% of mission reports in MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	77 000 000	77 000 000	50 109 606	50 109 606	50 109 606	50 109 606	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Poursuite de la mise en application de l'engagement solennel du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales pour la lutte efficace contre la corruption • Insuffisance des moyens financiers • Insuffisance du contrôle dans les zones de l'Extrême-Nord, où sévissent des attaques de la secte Boko Haram • La crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest empêchant de fait des missions de contrôle ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les principales activités réalisées ont été : • 05 rapports de missions de contrôles et d'audit produit • 01 guide de l'usager du MINEPIA actualisé • 01 plan stratégique de prévention et de lutte contre la corruption mise en œuvre et disponible								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'accent qui a été mis sur le contrôle et l'audit a permis aux différents services et structures du MINEPIA de respecter plus ou moins leur plan d'action d'où l'augmentation du taux de réalisation physique des activités. Ainsi, chaque année, les missions de contrôles sont effectués tant au niveau central que déconcentré. Le résultat de ces missions est compilé dans cinq rapports dont 4 rapports semestriels. et un rapport général est produit en fin d'année								
Perspectives 2019	Poursuite de : • L'évaluation du fonctionnement et des performances des services centraux, déconcentrés et des organismes sous-tutelle du MINEPIA • La mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la corruption et gouvernance • La vulgarisation des procédures de contrôle								

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPIA

Le conseil juridique vise le respect des droits, des normes et règlements au MINEPIA. La performance obtenue n'a été possible que grâce à la multiplication des missions sur le terrain, le renforcement des capacités des cadres de la cellule et la capitalisation de toutes les actions juridiques au MINEPIA.

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements au MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'actes administratifs élaborés dans les délais au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 84.2%		
	Unité de mesure		doc						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		2236.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		3500.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1482 of draft texts developed on time at MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	24 000 000	24 000 000	26 043 280	26 043 280	26 043 280	26 043 280	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Contribution à l'instauration de l'environnement juridique favorable à la mise en œuvre et ou la réalisation des activités du MINEPIA; • Défense des intérêts du MINEPIA auprès des tribunaux								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : • 32 personnels régions de l'Est et du Sud sensibilisés sur la culture juridiques ; • 11 mémoires et conclusions élaborés 08 affaires suivies • 01 affaire suivie ; • 33 projets de convention ou de texte à caractère législatif ou réglementaire préparés et mis en forme ; • 1482 actes réglementaires signés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les dépenses engagées ici ont permis d'améliorer la défense des intérêts du MINEPIA auprès des juridictions compétentes et de renforcer les capacités des cadres sur les principales actions juridiques que pose le MINEPIA.								
Perspectives 2019	En Plus de mettre d'avantage un accent sur la continuité des activités, il sera aussi question d'organiser deux (02) conférences de méthodes sur la mise aux normes des responsables techniques du MINEPIA dans les Régions de l'Est et du Sud								

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPIA

Les résultats obtenus sont dus au souci du MINEPIA à promouvoir le sous-secteur EPIA afin d'impulser l'adhésion des intervenants de ce secteur. Pour ce fait, la communication et l'information des parties prenantes sur les activités et les progrès réalisés dans le secteur ont été primordiales.

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Nombres d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 89%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		89% of activities covered by media coverage at MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	76 500 000	76 500 000	47 429 131	47 429 131	46 669 131	46 669 131	98,4 %	98,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Les retards de livraison par les prestataires, notamment ceux qui produisent le magazine et « un mois au MINEPIA » • Absence d'un outil de communication téléphonique au niveau de la Cellule de Communication								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : • 2 numéros de 1000 exemplaires de MINEPIA MAGAZINE ; • 400 exemplaires du journal mural « un mois au MINEPIA » ; • 52 émissions radio « protéines animales » à la CRTV POSTE NATIONAL : tous les mardis de 19h45 à 20h ; • Animation hebdomadaire du site web www.minepia.gov.cm du MINEPIA								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à cette action sont humaines, matérielles et financières. la motivation du personnel est l'un des facteurs qui a permis la réalisation des différentes activités Sur le plan financier, les ressources ont permis la production d'un certain nombre de documents facilitant la visibilité de l'action du MINEPIA en matière de mise en œuvre de la politique publique dans le sous-secteur EPIA								
Perspectives 2019	• Amélioration du cadre de travail du personnel de la cellule; • Mise à jour du schéma directeur informatique.								

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPIA

Pour assurer la traçabilité, la communicabilité et la sécurité des documents, la mise en place d'un système moderne d'archivage au MINEPIA en 2017, le processus d'archivage a été amorcé au niveau des services centraux.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de service disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 10%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02 services of MINEPIA have functional archiving system at MINEPIA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	15 000 000	15 000 000	9 473 948	9 473 948	9 473 948	9 473 948	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le système d'archivage est en cours de restructuration et le volume de travail est élevé; - Insuffisance du personnel.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les principales activités réalisées ont été : 01 Rapport de l'opération de collecte des documents disponible 01 rapport du traitement physique et matériel des documents collectés disponible								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'insuffisance du personnel qualifié en documentation et archivage est un facteur qui limite l'atteinte des résultats programmés ; ce qui traduit la faible performance. les ressources financières allouées en 2018 ont permis d'effectuer des descentes afin de déceler les goulots d'étranglement dans les différentes régions qui influencent la mise en place du système d'archivage.								
Perspectives 2019	- Poursuite du renforcement des capacités du personnel en gestion des documents administratifs, des techniques de préarchivages et en archivages numériques; - Acquisition des documents techniques.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Au cours de l'exécution du budget de l'exercice 2018, le programme 406 a orienté des actions sur :

- - La construction des unités d'abattage d'animaux
 - La facilitation de la création d'exploitation d'élevage et des unités de transformation des produits d'élevage
 - La facilitation de l'accès aux intrants notamment des géniteurs améliorés à travers les importations des poussins d'un jour et des parentaux ainsi que la diffusion des porcelets naima par la station de Kounden ;
 - La poursuite de l'accompagnement des producteurs à travers les formations, la structuration et le financement des activités des organisations de producteurs par les projets et programmes.

Quant au programme 407 durant cette année à travers le Réseau d'Epidémiosurveillance du Cameroun (RESCAM), l'orientation a été portée sur :

- La prise en charge effective et efficace des foyers maladies animales et contribué à la protection du cheptel national et des consommateurs, ainsi qu'à l'augmentation des productions animales ;
- La reconstitution progressive du cheptel reproducteur aviaire ;
 - Décliné plans opérationnels de lutte contre les maladies animales la maladie de Newcastle, la peste porcine africaine, la peste des petits ruminants, la fièvre aphteuse, la péripneumonie contagieuse des bovidés et l'anthrax ainsi que le plan stratégique de contrôle de la PPCB ;
- L'assainissement à travers les activités d'inspection des établissements vétérinaires et la délivrance des autorisations de mise sur le marché.

Pour ce qui est du programme 409 au cours de l'exercice budgétaire 2018 priorité a été donnée à :

- L'amélioration de la gestion des Ressources Humaines et du cadre de travail a été une motivation dans la performance au travail ;
- L'accent mis sur la formation et le renforcement permanent des capacités des cadres a eu un impact positif sur l'atteinte des résultats ; il est de même pour l'amélioration de la bonne gouvernance.

3.2. LEÇONS APPRISES

3.2.1. Difficultés rencontrées.

- La crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest impacte l'économie dans ces régions du Cameroun. En effet, la plupart des activités que le MINEPIA a entrepris à travers les divers programmes et projets sont au ralenti ;
- L'insuffisance des ressources (humaines, financières et matérielles) ;
- L'indisponibilité des données et d'informations au niveau de certains projets et programmes pour pouvoir renseigner les valeurs cibles contenus dans le PPA 2018 ;
- L'instabilité de l'application PROBMIS ne facilite pas la lecture exacte des actes financiers entrepris au niveau du MINEPIA.
- La faiblesse dans la collaboration des services déconcentrés et les collectivités territoriales décentralisées ;

- La faible compréhension du mécanisme de suivi des activités mises en œuvre.

3.2.2. Leçons apprises.

Compte tenu des manquements enregistrés depuis l'implémentation budget programme, le MINEPIA envisage, pour une application effective de la gestion axée sur les résultats et une intégration de la vision 2035 et des objectifs du DSCE afin d'améliorer sa performance de :

- Animer véritablement le dialogue de gestion surtout au niveau des services déconcentrés, des structures rattachées et organisme rattachés et finaliser l'élaboration de la charte de gestion ;
 - Renforcer la coopération et le suivi des projets et programmes mis en place ;
- Toutefois on note une amélioration en matière de gouvernance et de collecte des données.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Dans la continuité de la mise en œuvre des politiques publiques dans le secteur EPIA, le MINEPIA axera ses interventions au cours de l'année 2019 et des années suivantes sur :

Pour le **Programme 406, Développement des productions et des industries animales**

La mise en œuvre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) ; du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE), et, éventuellement du Projet de Développement des chaînes de Valeurs de l'Elevage et de la Pisciculture (PD-CVEP) ;

La promotion de l'élevage dans le cadre de la décentralisation ;

La sécurisation du cheptel bovin par l'intensification du système d'identification et de traçabilité des animaux ;

L'intensification de la production laitière, de viande et des œufs.

Concernant le **Programme 407, Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et lutte contre les zoonoses**, il sera question de :

La mise en œuvre des mesures de vaccination des petits ruminants, de la volaille familiale. L'option de l'éradication de la peste des petits ruminants, par la vaccination gratuite des moutons et chèvres démarrera au cours de l'exercice 2019 ;

L'intensification de la surveillance épidémiologique des principales maladies animales ;

Pour la protection des consommateurs et la lutte contre les zoonoses, le renforcement de la salubrité des denrées alimentaires d'origine animales.

S'agissant du **Programme 408, le Développement des productions et de l'industrie halieutique**, les actions se poursuivront pour :

Le renforcement de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la pêche INN ;

L'extension du projet d'aquaculture, en collaboration avec le FIDA ;

La poursuite des activités de repos biologique au niveau des principales retenues d'eau ;

La valorisation des plans d'eau en matière d'encadrement et de promotion de la production halieutique nationale.

Quant au **Programme 409, Gouvernance et l'appui institutionnel au secteur de l'élevage, des pêches, de l'aquaculture et des industries animales** :

La poursuite de la mise en œuvre du Recensement Général de l'Agriculture et de

l'Elevage (RGAE) ;

La finalisation de la maturation des projets de la phase II du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique (PLANUT).